LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no 34 Saint-Boniface, du 18 novembre au 24 novembre 1988

SOMMAIRE



photo: Hubert Pantel

Rock en Ruine roule dans les écoles

Trop occupé à rire, le monde n'aura plus le temps de polluer la terre. C'est la solution qu'ont concoctée trois jeunes réfugiés dans un bâtiment abandonné.

Rock en Ruine, écrit par Jean-Louis Hébert, avec une musique originale de Marcel Soulodre, mis en scène par Irène Mahé, a lancé officiellement la saison de théâtre pour jeunes du Cercle Molière dimanche 13 novembre au Centre culturel franco-manitobain.

La pièce, qui met en vedette (de g. à d.) Christian Molgat, Christine Gosselin et Roger Rey, est en tournée dans les écoles du Manitoba et de la Saskatchewan jusqu'au 16 décembre 1988.

Les pages culturelles s'étendent de la 15 à la 17.

SPÉCIAL 50e CAISSE

Saint-Joseph est la cinquième Caisse populaire à fêter son 50e anniversaire cette année. Comme pour les autres, La Liberté a tenu à lui rendre hommage.

Les autres, c'était les caisses populaires de La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Boniface et Lorette. Grâce à elles, depuis 50 ans, des milliers de Franco-Manitobains ont droit à des services bancaires sur place et en français.

Cette garantie de permanence, en dépit des aléas économiques, fait la force des 21 caisses populaires du Manitoba. La Liberté rendra hommage à toutes ces caisses au fur et à mesure qu'elles souffleront leurs 50 bougies. Ce sera le cas de celle de Sainte-Anne-des-Chênes en 1989.

Laurent GIMENEZ

Le spécial sur la Caisse populaire de Saint-Joseph est à lire en pages 20 et 21.



photo: Bernard Bocquel

50 ans à deux

À Aubigny, Jim et Germaine Ritchot viennent tout juste de fêter leur 50e anniversaire de mariage.

Bernard Bocquel est allé les rencontrer Voir à la page 2



photo: Lucien Chaput

Au Centre culturel franco-manitobain, les Démons du midi radio-canadiennes n'ont pas réussi à faire fuire le monde. Lucien Chaput vous en dit plus long page 17.

Tout le monde se donne la main

Jim et Germaine Ritchot:
50 ans de vie commune à Aubigny

«Beaucoup de monde est venu à la fête.On s'attendait pas à en avoir tant et on était bien content de les voir. Il faut croire qu'on a quelques qualités à quelque part!», suggère, plein de bonne humeur tranquille, Jim Ritchot.

De fait, au moins 250 personnes se sont déplacées pour célébrer, avec quelques jours d'avance, le 50e anniversaire de mariage de Jim et Germaine,le 16 novembre 1938.



Bernard BOCQUEL

Jim se souvient: «Il a fait mauvais avant, il a fait beau la journée où on s'est marié, il a refait mauvais après. C'était un mercredi avant-midi. C'était la mode de se marier le mercredi».

Les Ritchot se sont mariés à l'âge de la maturité. Jim, le 3e enfant d'une famille de 12, né à Saint-Norbert, élevé à Aubigny depuis l'âge de 2 ans avait 28 ans lorsqu'il a lié sa vie à Germaine Beaudry, une institutrice de 27 ans, de Saint-Eustache, 2e enfant d'une famille de 12.

Le fun

Ils s'étaient rencontrés à un pique-nique à Saint-Eustache, un dimanche après-midi de l'été 1938. «C'était le coup de foudre, comme on dit», confie Jim, un homme qui ne s'excuse pas d'aimer jaser.

-«J'aime parler avec le monde. Ça prend pas longtemps que je sais qui c'est!»

-«Il tient ça de famille. Ils sont tous commes ça», assure Germaine.

-«Elle est plus gênée!», avoue Jim.

Le couple a 9 enfants, 25 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, particulièrement chers aux yeux de Germaine. «Ce sont les plus importants, parce qu'ils sont les plus petits. Quand ils sont petits, ils sont toujours fins».

Mais quand ils vieillissent, ils peuvent être le fun aussi. Germaine n'hésite pas à dire que «les bonnes années, c'est quand les enfants grandissent. On avait des enfants bien en vie, avec une bonne imagination. On ne savait jamais à quoi s'attendre, alors c'était bien intéressant».

Aujourd'hui, les Ritchot mènent une vie paisible. Ils se sont retirés au village voilà 14 ans. «Maintenant, c'est bien différent de voilà 14 ans. Il ne reste que la caisse, la poste et un restaurant. Avant à Aubigny, il y avait l'école, les religieuses, le garage, deux magasins. Là, c'est comme on dit une place tranquille» , résume Jim, avec une fine pointe d'humour.

Germaine ajoute : «C'est une place où tout le monde s'accorde, se donne la main. Des fois, dans des villages, il y a des clans, certains sont trop riches pour d'autres. Ici, on est tous au même niveau. C'est comme une grosse famille».

Jim poursuit:« J'aime bien sortir prendre des marches, travailler dans mon jardin, bardasser toutes sortes d'affaires... J'espère qu'on sera pas obligé de *partiel* en ville. Mais on sait jamais l'avenir, ce qui nous pend au bout du nez».

Une manière sans doute de conjurer le sort. Car il ne fait aucun doute qu'un couple partageant un sens de l'humour complice comme Jim et Germaine peut prendre la vie avec optimisme et philosophie.



photo: Bernard Bocquel

A Aubigny, Jim et Germaine Ritchot vivent à l'ombre de l'église. Cela représente-t-il quelque chose de spécial pour eux? «Oui», plaisante Germaine, «On n'a pas d'excuse pour pas y aller!».

C'était pas mal miraculeux

Jim Ritchot a été fermier et a gardé la mémoire des chiffres.

«La sécheresse, on l'a connue au début des années trente. La terre était plus sèche que maintenant. Elle avait donné 3 minots de l'acre. Du beau blé rouge à 42c le minot. 400 acres de terre, 95$ de taxes et 105$ de grain. Il y a du monde qui a eu de la misère à payer les taxes».

«Mais c'était bien moins grave qu'aujourd'hui. Parce que quand on cassait un attelage de cheval, on prenait de la broche et on réparait. Ça coûtait rien. Pas comme aujourd'hui quand un tracteur casse».

«Et il y a tellement de fermiers qui maintenant n'ont pas d'autres revenus que des récoltes. Alors s'ils n'ont pas de récoltes, ils n'ont rien. Pendant les années trente, j'ai jamais manqué de manger. On se promenait tous à pied, ça coûtait pas cher de gaz. Et puis pas d'électricité, pas de téléphone...»

«L'église d'Aubigny a été bâtie en 1932. Elle a coûté 10 000$. Les journaliers recevaient 15 cents de l'heure, n'avaient pas de coffee break et travaillaient 10 heures par jour Les oeufs coûtaient 5 cents la douzaine. Mais c'est vrai que tout était en proportion. A l'époque, avec 5 piasses, t'achetais la moitié du magasin!»

«Quand il y a eu la tornade il y a une dizaine d'années, le clocher a été jeté à terre. Ça a coûté 9 000$ juste pour réparer la cheminée de l'église», précise l'ancien syndic et commissaire d'écoles.

La tornade n'a pas laissé de trop mauvais souvenirs à Jim Ritchot. «Ma première impression, c'était que le village était fini. Mais personne n'a été tué, c'était pas mal miraculeux. Ça s'est rebâti».

B.B.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié
le vendredi par la
Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Deux conceptions de l'avenir

On devrait se compter chanceux, nous les francophones du Manitoba. On sollicite pas moins de deux fois en trois jours notre avis sur notre avenir.

Lundi 21 novembre on pourra se prononcer, avec tous les autres Canadien(ne)s, sur l'avenir du Canada. Le libre-échange, la responsabilité fiscale, l'identité canadienne, le tout réglé avec une petite croix dessinée au crayon.

Mais avant il y a l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine *(SFM)* samedi 19 novembre. Le décloisonnement des organismes, le retour à la base, les principes de démocratie et d'imputabilité, le tout réglé en deux heures, entre 10h et midi, après le discours du Commissaire aux langues officielles, avant le brunch d'honneur des président(e)s de la SFM.

Décider de l'avenir du Canada, ce ne sera pas facile. A moins d'être un inconditionnel d'un parti politique, l'élection fédérale va tester durement notre conception et notre vision du deuxième plus grand pays au monde.

Par contre on peut se consoler dans le fait qu'on partage cette responsabilité avec quelque 17 millions de Canadiennes et Canadiens qui ont sans doute dû suivre le même cheminement durant le dernier mois.

On ne peut malheureusement pas dire la même chose pour ce qui va se passer samedi 19 novembre au Collège de Saint-Boniface. Si vous pensiez que l'accord du libre-échange est un document ardu, plongez vous dans le document intitulé «Modèle de restructuration de la Société franco-manitobaine» que vous avez reçu avec votre Liberté la semaine dernière.

ÉDITORIAL

Le document n'a comme préface que six «étant donné que» et un «qu'il soit résolu» qui n'adressent aucunement la question de base: avant de parler de restructuration, ne devrait-on pas se demander sérieusement si la SFM a toujours une raison d'être?

Après tout, c'est un peu trop facile de mettre sur le compte des structures actuellement en place le fait que la SFM évolue depuis la «crise linguistique» de 1983 en vase clos. Comme le laisse entendre le document en question.

On conçoit difficilement comment en passant de 10 postes élus *(le conseil d'administration en place présentement)* à 33 postes élus *(la solution proposée dans le document de restructuration)* on assurera une plus grande participation de la «masse».

Il faudrait au moins se demander comment on espère même combler ces 33 postes. Après tout, il semble que la SFM ait déjà énormément de difficultés à trouver assez de personnes pour pourvoir les sept postes libres le 19 novembre.

Et la décision sur la restructuration risque fort d'être prise par seulement une poignée de personnes. Car s'il y a une constante depuis quelques années, c'est le nombre décroissant de personnes qui assistent aux assemblées générales de la SFM.

Deux élections en trois jours. Deux conceptions de l'avenir sur les épaules. Elles sont lourdes parfois les responsabilités d'un minoritaire en terre canadienne.

Lucien CHAPUT





VITE LU, VITE SU

La Broquerie

Deux projets: un centre de traitement et une route pavée

La municipalité de La Broquerie va poser sa candidature pour obtenir le centre provincial de dépôt et de traitement des déchets dangeureuse (Manitoba Hazardous Waste Management Corporation).

A condition, évidemment, que les autorités provinciales puissent garantir qu'une telle usine n'aurait aucune répercussions sur l'environnement en général, et l'eau en particulier.

La municipalité de Hanover est aussi sur les rangs pour l'obtention du centre de traitement des déchets dangereux.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, Laurent Tétrault, résume ainsi la position du conseil: «Les conseillers pensent que si Hanover est pour l'avoir, tant qu'à l'avoir tout près, tout aussi bien l'avoir chez nous pour recevoir le bénéfices des taxes foncières.»

A la réunion du conseil municipal mardi 15 novembre, les conseillers ont aussi donné leur appui à la Chambre de commerce de La Broquerie dans le dossier de la réfection du chemin entre le village et Richer.

La Chambre de commerce a en effet l'intention d'intensifier son lobby auprès du gouvernement provincial pour que la dizaine de milles entre les deux localités soit pavée plus rapidement que prévu par le ministère de la Voirie.

Laurent Tétrault précise: «La route est en train d'être arrangée, mais très doucement. Les commerçants croient que si le chemin était pavé, plus de monde de Richer viendrait magasiner à La Broquerie et utiliser les services offerts par le village».

B.B.

Le Manitoba de *A* à *Z*



Francofonds et la Fondation ont donné. Voir pages 26 et 27.

Postes Canada admet son erreur et offre ses sincères excuses aux abonné(e)s de Saint-Boniface.

Le mauvais coup est allé droit au coeur jeudi 10 novembre, veille du Jour du Souvenir: Postes Canada n'a pas livré La Liberté à Saint-Boniface.

A cause des congés, il a fallu attendre lundi 14 novembre pour connaître les raisons de ce dur coup.

La réponse avait le mérite de l'honnêteté. Un porte-parole de Postes Canada a confirmé qu'un responsable à la poste centrale a «avalé sa fierté en admettant qu'une erreur avait été commise».

Une erreur extrêmement regrettable, il va sans dire. Car à chaque fois que La Liberté n'arrive pas à temps, la patience de l'abonné(e) est mise à dure épreuve.

Et les excuses sincères offertes par Postes Canada ne peuvent être qu'une mince consolation. Heureusement que la plupart du temps, La Liberté peut compter sur le professionnalisme des postiers.

Qu'il nous soit permis de prendre cette triste occasion pour souligner une nouvelle fois à tous nos abonné(e)s que les retards de La Liberté ne sont pas de la faute du journal.

Toutefois, n'hésitez jamais à appeler au 237-4823 si vous avez des problèmes avec la livraison du journal. Nous en parlerons immédiatement avec Postes Canada pour rectifier la situation.

Car bien qu'il arrive aux postiers de commettre des erreurs, ils sont toujours prêts à les réparer.

A tous les abonné(e)s qui ont eu des problèmes avec la livraison de La Liberté, nous tenons à exprimer nos sentiments de gratitude pour leur patience.

Bernard BOCQUEL



Saint-Pierre-Jolys n'a pas de légion, mais un monument aux morts bien en vue au centre du village.

Saint-Pierre-Jolys

Les anciens combattants n'ont pas été oubliés

«Cette année, il y a eu beaucoup plus de monde aux cérémonies du Jour du souvenir, sans doute à cause de la bonne température. Je dirais qu'il y en avait une couple de centaines», précise Gérald Fontaine.

Le maire de Saint-Pierre-Jolys ajoute que les quelque 200$ dépensés pour la réception à laquelle une vingtaine d'anciens combattants ont participé sont partagés également entre le village et la municipalité de Salaberry.

Les anciens combattants venaient essentiellement de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Grunthal (les trois anciens combattants de Grunthal étaient présents).

Aussi présentes aux cérémonies étaient l'église catholique et la Bible Fellowship Church. «On apprécie toujours la participation des deux églises», tient à souligner Gérald Fontaine.

B.B.

VITE LU, VITE SU

Saint-Joseph

Coup de main et parties de cartes

D'ici quelques jours, les travaux de réfection de l'église de Saint-Joseph seront terminés.

«On va quasiment avoir une église neuve en dedans», s'exclame Marie Sarrasin, une des bénévoles qui, depuis une couple de semaines, travaillent à peindre, réparer le plafond, installer de nouveaux châssis. «Les trois quarts de la paroisse donnent un coup de main. Des jours, on est une vingtaine», ajoute Marie Sarrazin.

Les rénovations coûteront quelque 4 000$, c'est-à-dire le prix des matériaux. Pour financer le projet, le mouvement des femmes chrétiennes de Saint-Joseph organise une partie de cartes de la Sainte-Catherine, le samedi 26 novembre à 20h à la salle Saint-Martin.

Objectif, souligne Marie Sarrazin: 2 000$. Pas impossible, quand on sait que les parties de cartes organisées rapportent généralement autour de 1 500$.

Une autre partie de cartes est prévue après Noël, histoire d'éponger le reste de la dette encourue pour les réparations de l'église.

B.B.

La Seine

Un secondaire immersion en 89?

Le premier programme secondaire immersion dans la division scolaire de la Seine verra très probablement le jour à Lorette dès la rentrée prochaine.

Les commissaires de la Seine ont voté le 8 novembre pour qu'une classe de 10e immersion soit ouverte en septembre 1989 au Lorette Collegiate. Une 11e année serait créée en 1990 et une 12e en 1991 *(pour l'instant le programme s'arrête en 9e).*

Les commissaires ont fixé une condition cependant: il faudra qu'il y ait un minimum de 25 étudiants incrits. Le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, pense qu'il y aura suffisamment d'élèves. Selon lui, il existe un potentiel de 53 élèves inscrits cette année en 9e immersion à Lorette, Ile-des-Chênes et Sainte-Anne.

Pourquoi avoir choisi Lorette pour ce nouveau programme? «A cause de la position centrale du village et parce que c'est le seul endroit où il y a de la place», répond Wendell Sparkes *(une nouvelle école française a en effet été construite cette année à Lorette).*

Cette année, 78 étudiants de la Seine sont incrits en secondaire immersion au collège Béliveau de Saint-Boniface *(grâce à un accord entre les 2 divisions scolaires).* Cela représente pour la Seine une dépense de 78 000$ à 93 600$ en frais de non-résidence *(entre 1 000$ et 1 200$ par élève).*

Wendels Sparkes pense que la création d'un secondaire immersion serait économiquement rentable à moyen terme, grâce à la réduction des dépenses de non-résidence.

L.G

Les bénéfices du projet français Opération 2001

La Corse pour ouvrir ses horizons



Claudine ZAMPRELLI

14 jeunes Manitobains sont revenus le 7 novembre après une expérience inoubliable: pendant 15 jours, ils ont joué le rôle d'ambassadeurs de leur province en Corse.

«Quand nous sommes arrivés dans l'île, les gens étaient vraiment accueillants et sympathiques», explique Michèle Gratton, une des 7 participants de l'Ecole Lavallée. Ce sentiment résume ce que tout le groupe a ressenti.

Une des choses qui a frappé Claudine Rajotte, de l'Ecole Lavallée, c'est que « les gens là-bas sont tellement propres. Ils sont toujours à la mode. Ça ne fait rien s'ils sont riches ou pauvres.»

L'aspect visuel de la Corse est un des souvenirs les plus impressionnants du voyage:«Le paysage était incroyable! Il y avait des montagnes partout et l'océan aussi. Je me suis baigné, mais l'eau était assez froide», souligne Roger Gosselin, lui aussi de l'Ecole Lavallée.

Terra Larence, de Sisler High trouve que la vie en Corse est différente:«Les maisons sont dans les montagnes. Il y a beaucoup d'agriculture. C'est la vie de ferme et je n'étais pas habituée parce que je viens de la ville.»



photo: Claudine Zamprelli

Voici les 7 étudiants voyageurs de l'école Lavallée. Assis: Jean-François Allaire, Roger Gosselin, Claudine Rajotte. Debout: Michelle Paquet, Lucette Fillion, Mireille Saurette. Allongée: Michèle Gratton.

«On mangeait toujours des gros repas. Il y avait beaucoup de pain et de vin. Les gens mettaient du chocolat entre deux tranche de pain», détaille Lucette Fillion, de Lavallée. «Aussi, les jeunes peuvent acheter de l'alcool à 14 ans.»

Mais bien sûr, il y a toujours un revers à la médaille, car Lucette ajoute que les Corses ne peuvent conduire qu'à 18 ans.

Une caractéristique de l'île méditerranéenne que les jeunes ont beaucoup appréciée était la température.«C'était toujours entre 25 et 30 degrés», s'exclame Mireille Saurette. Elle précise que «sans cet échange, je n'aurais jamais imaginé avoir la chance de visiter l'Europe.»

Pendant leur séjour, les étudiants étaient jumelés avec des étudiants corses qui viendront visite au Manitoba en avril 89.

Ces élèves font partie du projet Opération 2001 qui a comme but de mettre en contact des jeunes de différentes régions françaises avec d'autres régions du monde. Le projet, lancé par la France en 1986, est largement possible à cause de l'aide financière du Service culturel de l'Ambassade de France, représentée dans cette province par Jean-François Roederer, l'attaché linguistique.

Les 3 écoles participantes du Manitoba étaient Yellowquill School de Portage-la-Prairie, *(français de base)*, Sisler High de Winnipeg, (*immersion)* et l'Ecole Lavallée (*école française)*.

C'est ce genre d'expérience qui aide à étendre l'horizon et à empêcher la xénophobie chez les jeunes.

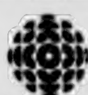
Opération 2001 continue. Les participants cette année iront visiter la Corse probablement en mai 89.

Claudine ZAMPRELLI









VITE LU, VITE SU

Saint-Vital

L'immersion a besoin de place

La division scolaire de Saint-Vital envisage de transformer deux écoles anglaises en écoles d'immersion d'ici cinq ans pour répondre à la demande croissante des parents.

Un comité ad hoc a d'ailleurs été formé pour trouver des solutions au manque de place en immersion que l'on prévoit dès la rentrée 1990. Le comité doit soumettre ses propositions à la commission scolaire au plus tôt en décembre.

Selon Norbert Delaquis, adjoint au directeur général de Saint-Vital, l'hypothèse la plus probable consisterait à transformer deux des écoles anglaises de la division en écoles d'immersion. La première en 1990 et la seconde en 1992. Le choix des écoles concernées reste à faire.

À la dernière réunion de la commission scolaire le 10 novembre, un groupe de parents de l'école anglaise Darwin est venu sur place pour suggérer la mise en place d'écoles à voie double, c'est-à-dire offrant en même temps un programme anglais et un programme immersion. Les commissaires en ont simplement pris acte.

L.G.

LETTRES

La 2e boîte à chansons a eu lieu à Lorette

M. le rédacteur,

Je ne puis m'empêcher de vous écrire pour rectifier une fois pour toutes l'erreur flagrante dans la chronologie des boîtes à chansons dont il est question dans le quiz d'un récent numéro de La Liberté. Je le fais surtout pour le village de Lorette et la division scolaire Rivière-Seine.

Il est vrai que la première boîte à chansons a eu lieu à Otterburne dans la division scolaire Rivière-Rouge. Mais la deuxième en importance a eu lieu la même année à l'Institut collégial de Lorette.

Mon neveu, pensionnaire, à Otterburne, était venu me parler de ce succès en compagnie du professeur qui formait un tandem avec le frère Onil Dépôt. On m'encouragea et on me promit de l'aide - comme le prêt de leurs podiums – si je voulais répéter la même expérience à Lorette.

C'est donc avec le concours des gens d'Otterburne, et la collaboration des professeurs de français des écoles secondaires de la Seine, qu'une boîte à chansons à Lorette a fait salle comble. Les jeunes munis de coussins étaient installés sur le parquet, laissant à leurs parents les sièges, échelonnés le long des murs du gymnase. Ce spectacle inoubliable avait eu droit à deux pages complètes dans le Carillon News de Steinbach. Ce qui n'est pas peu dire.

Participaient à cette boîte à chansons des collégiens musiciens, dont Daniel Lavoie, invités à la dernière minute par Philippe Manaigre. Christian Le Roy de Radio-Canada était là; il nous avait grandement aidés à «déranger toute la province» comme nous le disions.

En entendant Suzanne Jeanson interpréter une chanson de Françoise Hardy, le père Surprenant, s.j., avait demandé son nom. Après le spectacle, le religieux avait suggéré l'idée d'aller à Saint-Boniface.

Si je ne m'abuse, le programme de cette soirée, à l'auditorium Notre-Dame, comptait plus de chanteurs et de chanteuses de la Rivière-Seine que de Saint-Boniface. Léo Dubé, Suzanne Jeanson et le jeune Albert Saint-Mars avaient rehaussé le ton de cette soirée, sans oublier la visite de Miss Canada, cette année-là, Diane Landry de Lorette.

Tout cela pour rappeler à «l'historien» des boîtes à chansons de bien vouloir rendre à Lorette et à la division Rivière-Seine ce qui leur appartient.

Annette Saint-Pierre
Saint-Boniface novembre 1988

Un sujet pour la première page

M. le rédacteur,

Plusieurs gens se demandent quand et pour quelle raison le parti conservateur a décidé d'entreprendre des discussions sur le libre-échange avec les Américains. Même que le ministre des Finances et le premier ministre s'étaient prononcés comme étant opposés à cause des dangers pour notre souveraineté canadienne. Soudainement, ils avaient tous deux changé d'idée.

La raison, simple et pure, c'est que leurs sondages leurs révèlent que leur parti ne reçoit le support que de 20% de la population à cause des abus contre le public dans l'exécutionn de leur devoirs comme députés. Dans le but de faire oublier ces reportages si défavorables, ils ont décidé de se servir d'un sujet suffisamment important pour occuper la première page. Ils s'assuraient par cette initiative d'introduire un sujet autre que leur irresponsabilité envers le public. Et en plus, ils savaient bien que toutes les entreprises américaines actives dans notre pays seraient très généreuses aux prochaines élections.

Si leur initiative a raté, c'est que les gens se sont mis à poser des questions, questions embarrassantes, vu que leurs négociations n'avaient pas réussi à obtenir des conditions acceptables à un pays qui veut garder sa souveraineté.

Ce que je ne peux pas comprendre, c'est qu'un parti politique, pour se tenir au pouvoir, serait prêt à compromettre notre énergie, nos autres ressources naturelles ainsi que nos programmes sociaux. Un peu plus et nous aurions eu la distinction d'avoir dans notre pays le premier «Quisling» de l'Amérique du Nord! Bravo à tous ceux qui refusent prendre le fameux «Leap of Faith» que nous demande le parti conservateur.

Paul Ernest Gauthier
Lorette
le 14 novembre 1988

Déçue de la critique

M. le rédacteur,

Permettez-moi d'exprimer ma déception suite à la représentation de la première pièce du Cercle Molière, Monsieur Fugue. Après avoir assisté à la représentation le soir de la première, soit le 14 octobre 1988, j'attendais avec impatience les critiques des journaux.

Ayant lu celle du Winnipeg Free Press, je patiente jusqu'à la semaine suivante afin de voir la critique de La Liberté. Imaginez donc ma surprise d'apercevoir la photo de la troupe «Monsieur Fugue» accompagnée d'une simple phrase: «La première pièce de la saison 1988-1989 du Cercle Molière n'est vraiment pas le fun à voir».

Est-ce là une critique adéquate et convenable? J'accepte que la tâche de critiquer une oeuvre ne soit pas toujours facile. Par contre, je crois que la pièce méritait plus qu'une simple phrase! Que vous n'ayez pas joui de la pièce, cela est acceptable. Cependant, vous auriez pu au moins faire l'éloge bien mérité du travail remarquable des comédiens et de l'équipe entière de Monsieur Fugue.

Compte tenu des nombreuses heures de répétitions assidues. Je suis persuadée que ces derniers ont été déçus de votre piètre critique.

Natalie Gagné
Saint-Boniface
le 1er novembre 1988

VIE SOCIALE

Naissance

Luc Gérald Joseph Bisson, deuxième fils de Raymond et Michèle, né le 19 octobre à Yorkton (Saskatchewan). Les grands-parents sont Armand et Rolande Bisson de Saint-Boniface et Simone Gosselin de Saint-Malo.

La Caisse pop de Sainte-Anne adopte les comptes orphelins

Un million de plus en deux mois



photo: Daniel Tougas

Le directeur de la Caisse populaire de Sainte-Anne, Richard Maynard, qui a dû quitter momentanément son poste il y a quelques mois à la suite d'un grave problème de santé, était présent à l'assemblée annuelle le 15 novembre. Louis Bernardin assure qu'il pourrait reprendre ses fonctions l'été prochain.

Les problèmes chroniques de manque de liquidité sont en voie de disparaître, estime Louis Bernardin, le président sortant de la Caisse populaire de Sainte-Anne, qui a tenu son assemblée annuelle le 15 novembre.

A première vue, les chiffres ne confirment pas spécialement l'optimisme de Louis Bernardin. En 1987, l'actif, les dépôts et les prêts n'ont augmenté qu'entre 4% et 6%. Mais ce qui fait la différence, c'est la fermeture le 30 novembre de la Banque de Montréal à Sainte-Anne.

Louis Bernardin explique: «Rien qu'en octobre et en novembre, notre actif a augmenté de plus d'un million de dollars. Il atteint maintenant les 14 millions. C'est à cause des tranferts de comptes de la Banque de Montréal vers la Caisse».

«On s'attend à ce que d'autres dépôts et d'autres demandes de prêts nous arrivent dans les deux ans qui viennent, poursuit le président sortant. On se prépare déjà pour augmenter notre liquidité et répondre à cette demande».

Depuis l'année dernière en effet, pour contrecarrer son manque de liquidité, la Caisse populaire de Sainte-Anne ferme régulièrement les «comptes morts» (c'est-à-dire sous-utilisés) et applique une politique plus restrictive en ce qui concerne les prêts.



photo: Laurent Gimenez

Louis Bernardin, président sortant de la Caisse populaire de Saint-Anne, signale qu'un guichet automatique pourrait être installé d'ici deux ans. «Maintenant qu'on est seul, on n'a plus vraiment le choix», explique-t-il.

Conséquence de la fermeture de certains comptes: le nombre de membres a baissé, passant de 2 624 en 1987 à 2 570 en 1988. En revanche, la Caisse a enregistré cette année un profit record de 115 000$, ce qui a permis d'augmenter sensiblement le montant de la réserve.

«Notre objectif est de maintenir ce rythme de profit pour que la réserve atteigne 5% de l'actif avant 1992, précise Louis Bernardin». Autre objectif annoncé aux 60 membres présents à l'assemblée: des travaux de rénovation d'un coût de 60 000$ qui seront probablement effectués au printemps, juste avant les fêtes du 50e anniversaire au mois d'août.

Par ailleurs, un nouveau membre a été élu au conseil d'administration: Ronald Freynet. Louis Bernardin a été réélu (contre Gilles Gagnon). Les autres membres sont: Guy Lévesque, Annette Charrière et Adrienne Lanouette.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif ***(au 30 septembre)***
1988: 12 822 000$ (+4%)
1987: 12 336 000$

Bénéfices nets ***(après impôts)***
1988: 114 700$ (+71%)
1987: 67 000$

Montant de la réserve:
455 000$, soit 3,6% de l'actif (les experts recommandent 5%).

Dépôts
1988: 12 115 000$ (+6,4%)
1987: 11 389 000$

Prêts
1988: 10 923 000$ (+4,2%)
1987: 10 480 000$

VITE LU, VITE SU

De Salaberry

La municipalité a donné 5 500$

Le montant des subventions que la municipalité De Salaberry a accordé en 1988 à différents organismes s'élève à 5 500$.

L'une des méthodes de subvention consiste à donner aux organismes l'équivalent de ce qu'ils payent en taxes municipales. Parmi les organismes subventionnés de cette façon, citons:

Paroisse de Saint-Malo: 420$. Paroisse Saint-Viateur d'Otterburne: 307$. Eglise grecque orthodoxe de Dufrost: 249$. Atelier Rivière-Rouge de Saint-Malo: 801$ *(l'Atelier reçoit également une subvention de 100$ par mois).*

Autres organismes locaux subventionnés: Société d'agriculture de Saint-Pierre-Jolys: 500$. De Salaberry Hospital Guild *(comité de prélèvement de fonds pour l'hôpital):* 200$.

L.G

La nouvelle réalité de la francophonie manitobaine

La francophonie manitobaine est en train de changer de visage. Voilà 10 ans, on se demandait si l'immersion était une mode passagère, on pleurait les effets de l'assimilation, on se battait pour des classes françaises.

Aujourd'hui, l'immersion a largement dépassé les attentes les plus folles, et les menaces d'assimilation ne font plus recette auprès des jeunes générations.

Lentement mais sûrement, la nouvelle réalité de la francophonie manitobaine s'impose. Elle ne se limite plus à une «petite communauté» de Franco-Manitobains, mais étend ses frontières aux dizaines de milliers de Manitobaines et Manitobains bilingues qui comprennent les avantages économiques, sociaux, culturels, (en un mot: humains) de pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles du pays.

Les raisons qui expliquent cette nouvelle réalité de la francophonie manitobaine sont bien connues. Le bilinguisme existe depuis une vingtaine d'années au niveau fédéral.


C'est à l'école qu'on devient vraiment bilingue.

Et au niveau provincial, depuis la décision de la Cour suprême en 1979 (le cas Forest), les Manitobains savent bien que les francophones ont juridiquement le droit d'exister.

Qu'il suffise de rappeler qu'une loi manitobaine est invalide si elle n'a pas été promulguée en anglais et en français.

Il va sans dire que le moteur de cette nouvelle réalité de la francophonie manitobaine, c'est l'éducation.

***C'est à l'école que l'on peut apprendre à devenir fonctionnellement bilingue** (parler et ÉCRIRE).*

*Pour un anglophone, cela signifie aller à l'école d'immersion. Pour un francophone, cela veut dire aller à l'école française. Ce choix, dans le Manitoba de 1988, paraît de plus en plus **NORMAL**.*

Certains devront déjà presque faire des efforts d'imagination pour revivre les luttes scolaires des années 70. 15 ans, c'est loin...

La preuve: peut-on imaginer une commission scolaire qui refuserait la mise sur pied d'un programme d'immersion ou français? Difficilement.

Donc, dans la réalité quotidienne, la possibilité de recevoir l'éducation bilingue de son choix au Manitoba est à peu près acquise.

*A peu près **NORMAL**, devrait-on dire.*

*Il ne reste plus qu'un détail à régler. Un détail de taille, il est vrai: inscrire cette **NORMALISATION** dans les lois. Pour l'instant, la Loi scolaire manitobaine ne parle pas d'écoles françaises. Elle ne reconnaît que des classes françaises. Et encore: à la condition qu'il y ait au moins 23 élèves.*

A l'époque, en 1970, les critères de la Loi 113 semblaient généreux. La Loi fédérale sur les langues officielles n'avait que deux ans et personne au Manitoba ne songeait à s'attaquer au Official Language Act de 1890, qui abolissait le français.

Mais depuis 1982, tout a changé, au moins sur papier. Car la Charte fédérale des droits et libertés de Pierre Elliott Trudeau reconnaît le droit individuel à l'éducation dans sa langue.

La Charte parle d'établissements scolaires, pas juste de classes.

C'est pourquoi la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) est allée devant la Cour d'appel pour demander que les juges déclarent contraires à la Charte les limites imposées à l'éducation française. (Voir: Les clés pour comprendre la bataille juridique).

La FPCP espère obtenir du tribunal non seulement la reconnaisance des écoles françaises, mais aussi le droit pour les parents francophones de gouverner leurs écoles. C'est-à-dire de créer une commission scolaire qui regroupe ces écoles. (Les juges ontariens avaient déjà dit oui en 1984).

*En d'autres mots, la FPCP demande que les parents francophones puissent faire la même chose que les parents anglophones: **élire des commissaires d'écoles préoccupés par la qualité de l'enseignement et non l'existence même de l'école.***

*Au-delà de toutes les subtilités juridiques, il n'y a finalement qu'une chose qui compte: que l'éducation française au Manitoba puisse être **NORMALISÉE**.*

Une fois pour toutes.

Bernard BOCQUEL

Avila Ménard: presque cent ans et des souvenirs heureux

Avila Ménard rappelé à Dieu à Sainte-Anne-des-Chênes, le 3 novembre 1988.

Extrait de l'éloge funèbre de Avila Ménard, de Saint-Eustache, prononcé par son neveu, Léon Ménard, clerc de Saint-Viateur.

...C'est en janvier que les cloches de Saint-Boniface annoncèrent votre baptême. Grand-père Joseph et l'heureuse future grand-maman Pulchérie Beaudin, ne se doutaient pas alors que son dernier-né que l'on a surnommé avec raison, l'oncle "Bébé", se rendrait un jour à un âge aussi avancé: mon oncle a près de cent ans.

Grand-père Joseph tenait épicerie au coin des rues Cathédrale et Langevin. Le jeune Avila y passa sa première enfance. Toutefois, le registre de l'école de Saint-Eustache indique qu'Avila a fréquenté l'école du village de la paroisse.

L'oncle Avila a joui d'une bonne santé, quoique sa vue et son ouïe aient été affaiblies. Ce sont les nuages qui ont assombri le soir de sa vie... Mon oncle n'a eu qu'un seul amour: **58 as de vie conjugale**. Quel bel exemple de fidélité et de longévité.

À mon avis, l'oncle Avila a été un homme simple, bon, droit, accueillant et dévoué. Et ce sont tous ces actes à peine connus peut-être où rayonnait quelque chose de divin qui a pénétré son âme et l'a rempli de sérénité. Il aurait pu être honoré lui aussi d'un prix Grand Coeur. Ne trouve-t-on pas peu de personnes au Canada qui ont été syndic d'une paroisse pendant une trentaine d'années, qui ont été membre du choeur de chant paroissial pendant près de quarante ans et commissaire d'école pendant plusieurs années. Cette distinction revient pourtant à mon oncle.

Père d'une famille nombreuse: 13 naissances dont douze sont encore vivants, Solange, Gérald, Médéric, Marcel (le premier à descendre dans la fosse), Cécile, Aurore, Omer, Thérèse, Stella, Fernand, Léonie, Olive et Ida), il compte 60 petits-enfants, 52 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant. Il avait épousé Formosa Lamothe de Saint-François-Xavier. Elle qui n'a jamais oublié ses amis dans ses ferventes prières. À l'exemple de ma tante, en ce mois de novembre, ayons une intention des personnes décédées, et que l'on se doit, d'avoir pour eux, une pensée tout à fait spécial.

Cher oncle, il me semble vous voir encore parler avec des gestes... même au téléphone. Vous aviez cette habitude amusante, n'est-ce pas? Si le téléphone, les inventions modernes, portent la voix humaine et les avions nous transportent à des distances surprenantes en peu de temps, eh bien, c'est dans ce sens que l'on peut dire aussi qu'il n'y a pas de distance, ou encore: que le monde est petit.

Cent ans de vie presque! c'est une fête qui rapproche une famille nombreuse de cinq générations: quelque 125 descendants.

Comme mon oncle se réjouit de pouvoir voir aujourd'hui, après tant d'années dans la noirceur, revoir ses enfants, ses petits-enfants, ses parents et ses amis. Oui, il voit et il entend.

Oh! Il a cru rêver en revoyant son église, sa paroisse. Quand il a vu ses enfants, il ne pouvait croire qu'ils avaient vieilli autant. Et quand il a vu ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, il ne pouvait croire qu'il y en avait autant. Le fait de voir leur visage l'a peiné d'abord parce qu'il ne connaissait pas leurs traits, il ne reconnaissait que quelqu'uns que quand il leur parlait par leur voix qui lui était familière... Ce fut sa dernière grande souffrance sur terre.

Il nous reste maintenant plus que l'espérance qui est peut-être ce que la foi a de plus consolant. N'est-ce pas qu'on se retrouve toujours quand on s'aime... même dans les autres mondes. Nous croyons que la vie change mais nous ne croyons pas qu'elle meure. Mon oncle, vous vous êtes préparé pour le grand voyage dans la prière. La mort pour vous a été une amie. Elle est venue, sans crainte, elle vous a souri.

Derniers saluts, cher oncle Avila. Nous nous reverrons...

Les enfants et les petits-enfants de Avila Ménard, de Saint-Eustache, né le 28 décembre 1889, à Saint-Boniface au Manitoba, tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, par les offrandes de messes, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles à l'occasion du décès de leur bien-aimé père et grand-père survenu le jeudi 3 novembre 1988.

Toutes les personnes qui prennent connaissance de cet avis, voudront bien considérer ces remerciements comme leur étant personnellement adressés.

Hommage à Paul Guyot



Artiste et photographe de chez nous. La Boutique du Boulevard présente une exposition des oeuvres préférés de Paul Guyot ainsi qu'une présentation d'art visuel, gracieusité de Radio Canada.

du 15 au 18 décembre, 1988

dans la Bibliothèque de Saint-Boniface
131 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R0E 2G3.

La semaine prochaine: Le prix de l'enseignement en français

À Laurier, comme dans plusieurs villages franco-manitobains, les parents qui veulent que leurs enfants poursuivent des études secondaires en français sont obligés de les envoyer à Saint-Boniface, à plus de 200 kilomètres de leur foyer.

Quel est le prix de l'enseignement en français pour ces familles franco-manitobaines isolées? Pour quelles raisons sont-elles prêtes à le payer?

La semaine prochaine, un parent de Laurier répondra à ces questions et témoignera dans La Liberté.

VITE LU, VITE SU

Saint-Georges

2 200$ de profits

Le Club sportif de Saint-Georges a recueilli un profit d'environ 2 200 $ à la suite du bazar et du marché aux puces qui ont eu lieu les 12 et 13 novembre.

La présidente du Club sportif, Diane Dubé, parle de «succès», mais si elle pense quil est venu un peu moins de monde que l'année dernière. L'argent recueilli servira à financer des travaux d'embellissement du village.

L.G

Les clés pour comprendre la bataille juridique

Les juges n'auront que trois mots à dire (non, oui, oui)

La normalisation de l'éducation française

Les audiences de la Cour d'appel du Manitoba au sujet de la gestion des écoles franco-manitobaines par les francophones reprendront le 13 décembre *(les premières audiences ont eu lieu du 7 au 10 novembre)*. Voici quelques clés pour comprendre exactement de quoi il s'agit.

L'ENJEU

Depuis 1982, la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît à la minorité francophone *(et anglophone dans le cas du Québec)* le droit à l'enseignement dans sa langue.

Selon la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), ce droit comprend la gestion et le contrôle des écoles françaises par les francophones eux-mêmes.

Or la loi scolaire du Manitoba ne reconnaît pas ce droit de gestion. La FPCP espère donc que les juges de la Cour d'appel reconnaîtront son incompatibilité avec la Charte canadienne des droits et libertés. La FPCP pense que cela obligerait le gouvernement manitobain à modifier sa loi scolaire pour rendre possible le contrôle des écoles françaises par les francophones.

LES ACTEURS

Les cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba chargés de trancher la question sont le juge en chef Alfred Monnin et les juges Hall, O'Sullivan, Philp et Twaddle.

La FPCP est soutenue par plusieurs organismes franco-manitobains, comme la SFM, par le Commissariat aux langues officielles et par l'Association canadienne d'éducation de langue française *(ACELF)*. La cause est défendue par 5 avocats.

Le gouvernement manitobain est représenté par le procureur général du Manitoba et appuyé par la Manitoba Association of School Trustees *(MAST)*, qui représente les commissaires d'écoles. Ils sont défendus par 3 avocats.

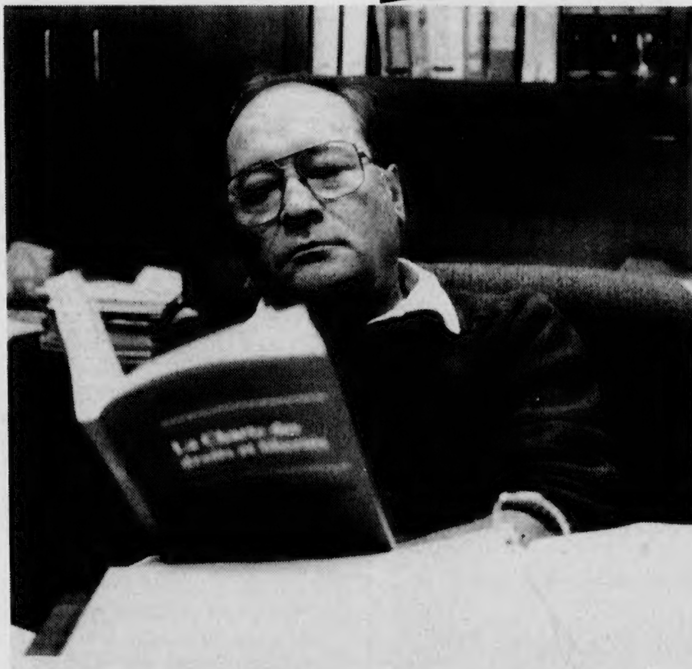


photo: Laurent Gimenez

Laurent Roy est l'un des cinq avocats qui plaident la cause des parents francophones devant la Cour d'appel du Manitoba. La charte des droits et liberté sur le bout des doigts.

L'ACTION

Les cinq juges de la Cour d'appel devront répondre à 3 questions:

1) Le gouvernement manitobain a-t-il le droit de fixer un nombre minimum d'élèves *(en l'occurrence 23*) pour offrir un programme d'enseignement en français?

2) Les Franco-Manitobains ont-ils droit à des écoles séparées?

3) Les Franco-Manitobains ont-ils le droit de gérer et de contrôler eux-mêmes leurs écoles?

Si les juges répondent non à la première question et oui aux deux suivantes, la FPCP pense que le gouvernement manitobain n'aura d'autre choix que d'amender la loi scolaire pour donner aux francophone le contrôle sur leurs écoles.

Si les juges répondent non à la question sur la gestion des écoles (*la plus importante pour la FPCP)*, il ne restera plus aux parents qu'à faire appel devant la Cour suprême du Canada, comme en Alberta *(voir l'article sur les autres provinces)*.

Laurent GIMENEZ

Ontario, Alberta, Saskatchewan

Les cours se suivent et ne se ressemblent pas

Les parents franco-manitobains ne sont ni les seuls ni les premiers, parmi les francophones hors Québec, à se battre pour leur droit à contrôler leurs écoles. Voici quelques exemples dans d'autres provinces.

EN ONTARIO, la Cour d'appel a déjà reconnu aux Franco-Ontariens le droit de gestion de leurs écoles. Mais il reste des problèmes pour la mise en pratique, notamment en ce qui concerne le recensement des électeurs franco-ontariens.

Rien n'oblige les juges

EN ALBERTA, les juges ont reconnu en principe le droit de contrôle des Franco-Albertains sur leurs écoles, mais sans leur donner les moyens juridiques de le mettre en pratique. C'est pourquoi les parents ont fait appel devant la Cour suprême du Canada, qui ne s'est pas encore prononcée sur la question.

EN NOUVELLE -ÉCOSSE, les francophones s'apprêtent également à faire appel auprès de la Cour suprême du Canada. En effet, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse leur a refusé le droit d'ouvrir une école française à Sydney au début de septembre 1988, sous prétexte qu'il n'y avait pas assez d'élèves inscrits (50).

EN SASKATCHEWAN, le gouvernement fédéral est intervenu au moment où les parents fransaskois s'apprêtaient à se rendre devant la Cour d'appel. Ottawa a accordé d'importantes subventions au gouvernement saskatchewannien pour développer l'enseignement en français dans la province. Les parents attendent maintenant de voir comment cela va se concrétiser.

Selon Me Laurent Roy, qui défend la Fédération provinciale des comités de parents devant la Cour d'appel du Manitoba, les exemples dans ces provinces démontrent que «l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés contient implicitement un droit de gestion des écoles par la minorité».

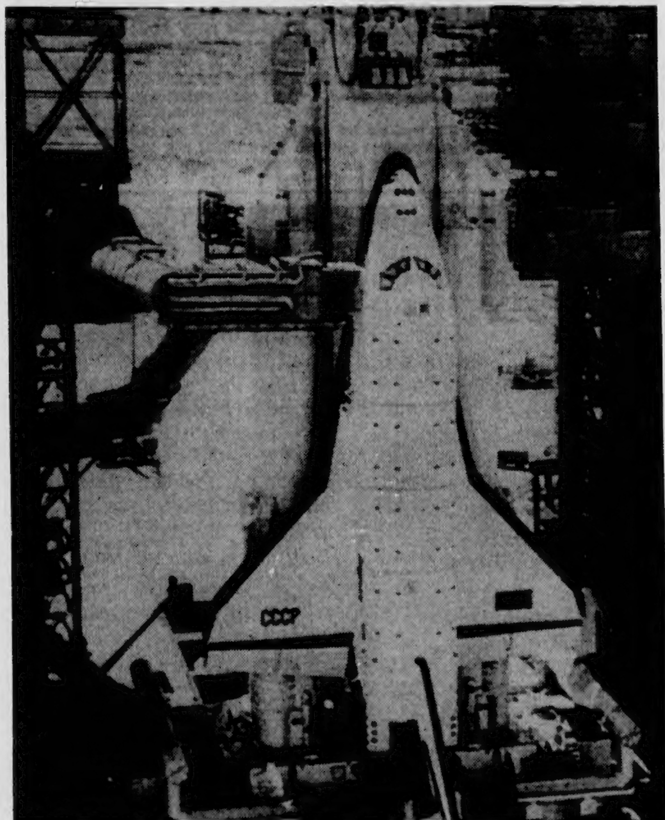
Laurent Roy reconnaît cependant que rien n'oblige les juges manitobains à statuer dans le même sens que leurs collègues des autres provinces.

L.G

MEDIAS-tics

La revue de presse branchée

Faux pas dans le buran



La navette soviétique Buran pourrait aider la SFM.

❑ Si tout va bien, si le dégel des missiles nucléaires entre l'Union soviétique et les Etats-Unis se poursuit, on va finir par apprendre assez de russe pour lire Tolstoï dans le texte!

Pour les amateurs de nouveaux mots, de nouveaux concepts, de nouvelles idées, pour les gens prêts à s'ouvrir sur d'autres cultures, ces derniers temps son particulièrement riches.

Ainsi, le président et secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev, qui tient absolument à redresser la situation économique en URSS, nous a donné glasnost *(transparence)* et perestroïka *(restructuration)*.

Depuis quelques mois, la Société franco-manitobaine travaille sur un projet de restructuration fondamentale de l'organisme qui fête ses 20 ans cette année. Pour l'instant en tout cas, il est juste de dire que ces efforts n'ont pas encore connu au sein de la francophonie de larges échos.

Est-il impensable de suggérer que le vent réformiste qui semble souffler du côté de la SFM aurait plus frappé les imaginations si les responsables de la restructuration qui sera soumise à l'assemblée annuelle samedi 19 novembre avaient utilisé le mot perestroïka?

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour admettre que si les journalistes avaient pu titrer: «Glasnost à la SFM: Perestroïka à la mode franco-manitobaine», l'initiative aurait eu plus de chance de frapper le grand public.

Mais il n'est pas trop tard pour que la SFM fasse un judicieux usage de ces nouvelles références de la culture médiatique internationale. En effet, il reste le nom de la navette spatiale soviétique. Elle a reçu le très joli nom de buran, qui signifie tempête de neige.

Il n'est pas trop tard pour que la SFM popularise ce beau mot, qui mérite un bel avenir dans ce Manitoba qui n'a absolument rien à envier à l'Union soviétique en matière de buran.

Les occasions ne manqueront pas. On voit déjà une possibilité: Pour sortir du buran, la restructuration est la seule voie praticable pour la SFM.

Il y a des mots qui sont tellement porteurs de la magie de l'ouverture.

Et des fois, quand on est francophone, il faut ouvrir pour deux! Qu'il suffise de penser au récent commentaire du ministre de l'Energie manitobain Harold Neufeld concernant le posssible établissement du géant américain de l'aluminium Alumax au Manitoba:

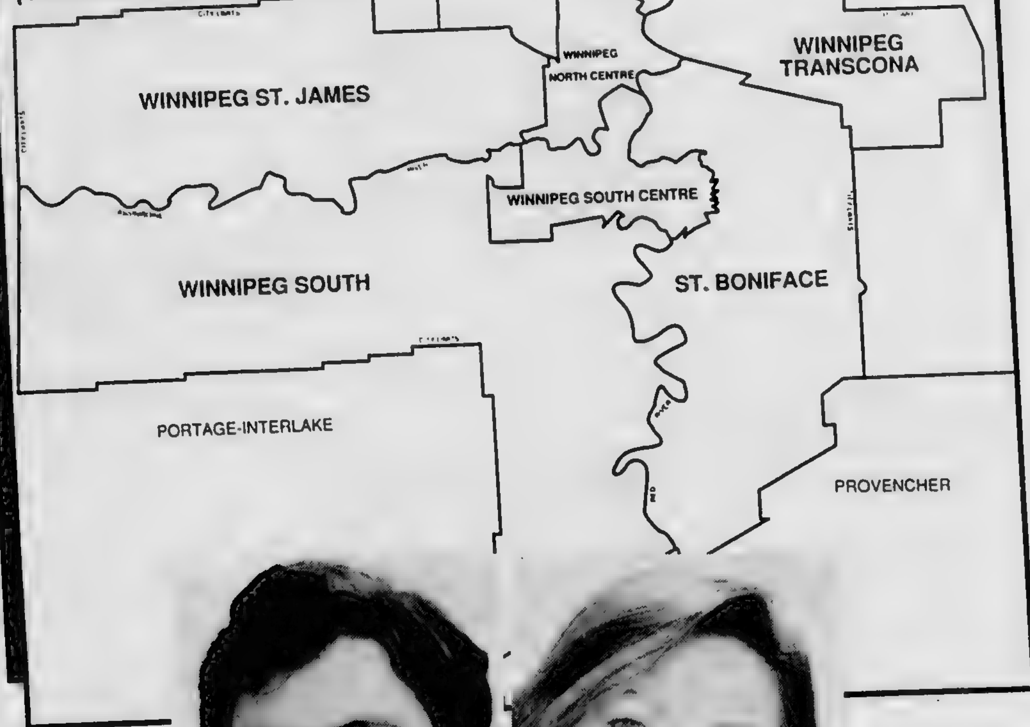
Comme si la langue était un facteur

«We have certain things Quebecers don't have. We have a good labor pool with one language. Alumax has an English-language head office. That's got to be a consideration».

Le pauvre! Comme si la langue pouvait être un facteur! Si les compagnies américaines ne devaient que s'installer dans des pays qui parlent anglais, elles n'iraient pas loin. Surtout pas dans le tiers-monde, taillable et corvéable à merci.

Si le ministre responsable d'Hydro Manitoba est au courant des possibilités de la langue anglaise, il sait probablement maintenant qu'il a commis un faux pas. C'est aussi clair que la glasnost.

❑ **Bernard BOCQUEL**



La nouvelle circonscription de Winnipeg South. Si ces frontières avaient existé lors de la dernière élection fédérale de 1984, les résultats auraient été les suivants, sur un total de 52 908 électeurs: parti conservateur *(20 270 voix, 49%)*, parti libéral *(15 617 voix, 38%)*, NPD *(4 635 voix, 11%)*.



Allan Kaufman, le candidat du parti libéral dans Winnipeg South. «L'affaire du CF-18 est un grand facteur dans cette élection. Et puis le gouvernement fédéral n'a pas voulu que les gens comprennent cette entente de libre-échange. Ils ne diront pas merci.»



Dorothy Dobbie, la candidate du parti conservateur dans Winnipeg South. «Je crois dans le bon jugement des Canadiens sur la question du libre-échange. Je sais qu'ils se disent: pourquoi quelqu'un voudrait-il vendre le pays? Ça ne tient pas debout!»

Allan Kaufman et Dorothy Dobbie: deux routes différentes pour défendre Winnipeg

Les résidants de Saint-Norbert voteront dans la plus grosse et la plus populeuse circonscription urbaine: la toute nouvelle Winnipeg South.

En gros, la moitié des quelque 60 000 électeurs avaient le très conservateur Dan Mckenzie comme député *(Winnipeg-Assiniboine)*; l'autre moitié le libéral Lloyd Axworthy.

Seuls deux candidats ont une chance de gagner le comté: Dorothy Dobbie *(parti conservateur)* et Allan Kaufman *(parti libéral)*. La lutte, s'il faut en croire les sondages, devrait être remportée par le libéral.

Toutefois, Dorothy Dobbie, 43 ans, femme d'affaires, première femme à présider la vénérable Chambre de commerce de Winnipeg en 115 ans d'existence, est loin de se donner pour battue.

Même si elle admet d'emblée que la question du libre-échange l'a sérieusement inquiétée au début de la campagne électorale.

«Dès le départ, je m'attendais à une lutte serrée. Dès le départ, j'ai su que le libre-échange devait être discuté de front, car les gens m'en parlaient. Vers la 3e semaine de la campagne, j'étais plutôt déprimée, mais j'ai continué de me battre.»

«Après le débat télévisé, nous avons pris l'offensive, en organisant des forums pour expliquer le libre-échange, pour donner des informations sur le sujet. Ces initiatives ont connu un gros succès.»

«Je crois cependant que les baisses du dollar ont vraiment marqué les Canadiens en leur faisant comprendre l'importance des échanges commerciaux pour les emplois. J'ai bien confiance dans les Canadiens. La philosophie n'a pas sa place quand on a faim», assure l'aînée d'une famille de 10, que la pauvreté a obligé à quitter l'école après la 10e année.

Les espoirs des rouges

En définitive, Dorothy Dobbie estime que «si les gens de Winnipeg South tiennent à une représentation forte, solide et honnête, je suis la bonne candidate. J'ai prouvé que je réussis ce que j'entreprends.»

Son seul rival sérieux est un avocat bilingue de 33 ans, Allan Kaufman, qui va de porte en porte avec le message suivant: «Après 4 années avec Mulroney et 9 députés conservateurs *(sur 14)* et l'affaire du CF-18, il faut élire des libéraux pour dire qu'on ne peut pas faire le même coup deux fois aux Manitobains.»

Pas de doute, souligne Allan Kaufman: «Les gens sont encore très fâchés contre le gouvernement conservateur à cause du CF-18. Ils en veulent à Mulroney. J'ai bien confiance que je serai élu» *(Un récent sondage Angus Reid permet aux libéraux d'espérer remporter de 4 à 6 des 7 sièges urbains)*.

«Il y a trois raisons principales qui feront la différence dans cette élection à Winnipeg South: d'abord, les gens sont inquiets à propos du libre-échange, ensuite ils sont déçus de ce que Mulroney a fait pour le Manitoba, enfin les augmentations d'impôts dues à la deuxième phase de la réforme fiscale les inquiètent aussi.»

Allan Kaufman estime que son expérience politique d'un an dans la capitale nationale lui donne un atout supplémentaire: «Je suis le seul des candidats à avoir travaillé sur la colline parlementaire. Je sais comment fonctionne le système. Et le Manitoba a besoin de députés forts pour défendre les intérêts de Winnipeg et du Manitoba à Ottawa.»

Bernard BOCQUEL

Les villages qui changent de comté

Sachez reconnaître les nouvelles têtes

(de députés)

Pas mal de Franco-Manitobains de la campagne ne pourront pas voter le 21 novembre pour leur «bon vieux député préféré». Changement de comtés oblige.

En effet, à cause du redécoupage des frontières, plusieurs villages franco-manitobains ont changé de comté entre 1984 et 1988.

Sainte-Agathe, Saint-Joseph et **Letellier**, autrefois dans Lisgar, se retrouvent maintenant dans Provencher, en compagnie de Lorette, Saint-Adolphe, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, La Broquerie, Ile-des-Chênes, Saint-Georges, Powerview et Sainte-Anne-des-Chênes.

Le député sortant dans Provencher est le ministre fédéral de la Santé, Jake Epp. Les autres candidats sont Wes Penner *(libéral)*, Mary Sabovitch *(néo-démocrate)*, Lawrence A. Feilberg *(Reform Party)* et John Wiebe *(Confederation of Regions)*.

Saint-Claude, Fannystelle, Elie, et **Saint-Eustache** quittent le comté de Lisgar pour celui de Portage-Interlake. C'est aussi le cas du village de **Saint-Laurent** *(autrefois dans Selkirk-Interlake)*.

Le député sortant dans Portage-Interlake est le conservateur Felix Holtmann. Les autres candidats sont: Harvey Harland *(libéral)*, Gerry Follows *(néo)*, Alan Beachell *(Reform Party)* et Dennis Rice *(libertarien)*.

Saint-Lazare n'est plus dans Portage-Interlake mais dans Dauphin-Swan River, rejoignant ainsi Sainte-Rose-du-Lac, Sainte-Amélie et Laurier. Le député sortant est le conservateur Brian White. Également en lice: Alain Bouchard *(libéral)*, Eric Irwin *(néo)*, Terry Drul *(sans appartenance)*, Joseph Hagyard *(Confederation of regions)* et Peter Neufeld *(Reform Party)*.

Pas de changement pour Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes qui restent dans le comté de Lisgar-Marquette. Le député sortant: Charlie Mayer *(conservateur)*. Ses concurrents: Bonnie Alston *(libéral)*, Fred Tait *(néo)*, Geo Elias *(Confederation of Regions)*, Don Esler *(Chritian Heritage Party of Canada)*, Roy McLaren *(Reform Party)* et Uncle Bill Harrison *(Rhinocéros)*.

Laurent GIMENEZ

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers &Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a
André G. Couture, c.a
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

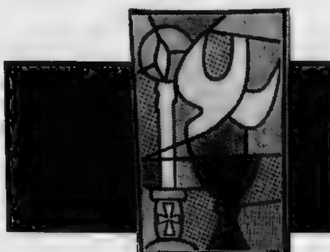
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



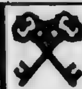
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Dr. I. Bruce
DDS, DDPH, MSC.
344, rue Marion
Réouverture: le 1er mai 1988
Tél.: 231-0304

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS

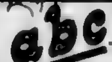


Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



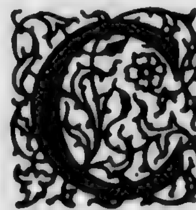


Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

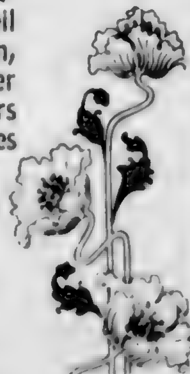


233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc
lundi au vendredi: 8h00 à 17h00   9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

SALON MORTUAIRE



COUTU
E.J. Coutu, président
L.P. Coutu
«Un service fort de la tradition»
Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.



Edouard Coutu
661-6107
156, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-7453



Laurent GIMENEZ

Villages

La plupart des gens à qui ont dit «Saint-Léon» répondent «Coop». A commencer par les résidants de Saint-Léon eux-mêmes, concients que leur village n'existerait peut-être plus si la Coop n'était pas là.

Cela n'empêche pas certains d'entre eux d'évoquer avec une pointe de nostalgie le bon vieux temps où l'on pouvait aller jaser et jouer aux cartes au magasin général jusqu'à minuit passé.

Saint-Léon vit à l'ombre de la Coop

Si quelques pionniers n'avaient pas pris leur courage à deux mains pour construire une coop à Saint-Léon en 1942, il y a fort à parier que ce village ne serait plus aujourd'hui qu'un souvenir, au mieux un nom sur la carte du Manitoba.

Les premiers à en être convaincus sont les résidants de Saint-Léon eux-mêmes. Posez leur la question. Tous, probablement, vous répondront la même chose: si la Coop n'existait pas, il n'y aurait plus de village. Et les plus anciens se lanceront dans une description du Saint-Léon de leur jeunesse, calme, convivial, sous-peuplé; en un mot agonisant.

Les choses ont bien changé depuis. Vivre à Saint-Léon aujourd'hui, c'est bénéficier de services qui feraient pâlir d'envie bien des villages autrement plus gros. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter la magnifique coopérative d'alimentation, récemment remise à neuf. Seuls les services de santé font défaut, mais l'hôpital de Lourdes n'est qu'à une vingtaine de minutes.

La pierre angulaire de ce bel édifice, c'est la célèbre Coop de Saint-Léon. Un véritable poids lourd, qui pèse 13 millions de dollar, fait vivre quelque 70 employés et contrôle des filiales dans sept villages manitobains en tout.

On pourrait croire que face à pareil concurrent, aucune autre entreprise n'aurait osé s'installer dans le village. C'est tout le contraire qui s'est passé. Plusieurs petits entrepreneurs sont parvenus à faire fleurir leurs affaires à l'ombre du géant. En fait, une bonne partie de leur survie dépend de lui.

Exemple: l'entreprise de construction de Fernand Rondeau, qui existe depuis 15 ans et produit aussi des chevrons pour les toits des maisons. «Une bonne partie des clients de la Coop font affaire avec nous, reconnaît le propriétaire. En plus, la Coop nous achète pratiquement tous les chevrons dont elle a besoin».

Les petites entreprises ne sont pas les seules à dépendre étroitement de la Coop. C'est aussi le cas, par exemple, de la Coop d'eau qui, depuis 1974, a toujours pu compter sur l'aide de la «grande soeur» au moment des coups durs. «Quand c'est le temps des grosses dépenses, la Coop nous donne toujours un coup de main», explique Romain Labossière, le responsable de la Coop d'eau.

Même le bureau de poste n'échappe pas à la règle, comme le signale la maîtresse de poste, Flore Labossière: «La Coop achète des timbres pour des 1 000 piasses! La majorité du courier qui passe par la poste est pour eux. À mon avis, si c'était pas de la Coop, il n'y aurait déjà plus de bureau de poste à Saint-Léon».

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si tout le monde à Saint-Léon garde les yeux fixés sur celui qui tient les rênes de la Coop depuis 40 ans: Raynald Labossière. Plusieurs posent ouvertement la question de sa succession *(il a 62 ans)* et s'inquiètent: Est-ce que la Coop va rester à Saint-Léon quand Raynald ne sera plus là?

Mais le principal intéressé reste serein. La retraite? On a encore quelques années pour y songer. Et puis il ne manque pas de jeunes compétents dans le mouvement coopératif qui pourraient assurer la succession. Quant au possible déménagement de la Coop dans un autre village, il n'y croit pas le moins du monde.

«Géographiquement, Saint-Léon est au centre de toutes les filiales de la Coop, explique-t-il. Et puis l'avantage d'être dans un petit village comme Saint-Léon, c'est qu'on ne fait pas pour aux autres. On est discret, on ne nous voit pas, on ne nous jalouse pas...»

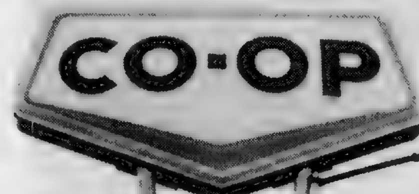




photo Laurent Gimenez

Raynald Labossière, directeur de la Coop de Saint-Léon depuis 40 ans. «On a aidé des petites entreprises a démarrer dans le village et maintenant on travaille avec elles».



photo Laurent Gimenez

Flore et Romain Labossière. «Grâce à la Coop d'eau, on ne dépend de personne pour notre eau. Si on a pu y arriver, c'est en partie parce qu'il y avait déjà la Coop de Saint-Léon».

La nostalgie des parties de cartes

La Coop de Saint-Léon a peut-être sauvé le village, mais elle a aussi fait disparaître une certaine façon de vivre dont quelques uns se souviennent avec nostalgie.

Une seule question à poser si vous voulez voir briller les yeux des plus de 40 ans à Saint-Léon: «Alors, comment c'était le magasin Leblanc?» L'effet est radical sur Odile Martel, la présidente de la Société historique locale. A l'évocation de l'ancien magasin général du village, une foule de souvenirs affluent à son esprit.

«C'était plus qu'un magasin, c'était un lieu de rencontre et de discussions, raconte-t-elle. Les gens venaient jouer aux cartes tous les soirs jusqu'à 11h ou minuit. En fait, Monsieur Leblanc fermait les portes quand tout le monde s'en allait».

Tout le monde le sait et le dit à Saint-Léon: c'est l'ouverture de la Coop d'alimentation qui a tué le petit magasin général. Le pauvre M. Leblanc ne faisait pas le poids. Après quelques années de lutte inégale, la Coop a racheté son fonds de commerce à la fin des années 60.

Personne ne s'en plaint vraiment à Saint-Léon. Au niveau de la quantité de produits disponibles, les gens n'ont évidemment pas perdu au change. Ce qu'ils ont plutôt l'impression d'avoir perdu, c'est une certaine façon de vivre.

«Les réunions et les parties de cartes le soir, ça a continué un peu avec la Coop, au début, mais ça n'a pas duré longtemps», se souvient Romain Labossière, l'un des 3 conseillers du village. «Ils ont commencé à fermer à 18h et aussi le dimanche, alors qu'autrefois, le monde se retrouvait au magasin pour jaser après la messe».

Peut-être est-ce pour combler ce manque que les résidants de Saint-Léon s'engagent avec tant d'enthousiasme dans les activités communautaires organisées dans le village. Le souper paroissial annuel est l'un des plus courus de la région. Plus de 1 000 convives s'y sont retrouvés cette année.

Les fêtes du centenaire de la paroisse, en 1979, avaient aussi marché très fort. Et en ce moment, la Société historique travaille sur deux projets importants: la rénovation de l'ancienne école Théobald *(rapatriée de Somerset l'automne dernier)* et l'aménagement d'une vieille maison dans le style du début du siécle.

«L'esprit de village est resté très fort chez les gens, affirme Odile Martel. Notre paroisse est la plus ancienne des paroisses francophones dans la région. Pour nous, tout ce qui touche au passé, à notre histoire, est très important».



Odile Martel devant l'école Théobald que l'on doit bientôt rénover. «Plusieurs de nos paroissiens qui ont fréquenté cette école sont encore à Saint-Léon», précise-t-elle.

Saint-Lazare

La chasse aux terrains pour la lagune

Le village de Saint-Lazare continue à chercher le bon terrain où creuser une nouvelle lagune pour les égouts.

La lagune actuelle est située sur un terrain privé à l'ouest du village, près de l'Assiniboine. Le propriétaire du terrain, Ernest Fouillard, ne veut plus en assumer la responsabilité. De plus, le ministère de l'Environnement exige que la nouvelle lagune soit davantage éloignée du village.

Claude Chartier, le secrétaire-trésorier de Saint-Lazare, a donc envoyé une lettre aux propriétaires de 3 terrains où la lagune pourrait être creusée. Le but: obtenir leur autorisation pour analyser les terrains et savoir s'ils contiennent suffisamment de glaise pour recevoir une lagune.

Claude Chartier précise que la construction de la lagune est une affaire à long terme et qu'on ignore encore quand elle pourra commencer et combien cela coûtera. L'actuel système d'égouts à Saint-Lazare a été bâti il y a une trentaine d'années.

L.G

Taché

Niche forcée pour les chiens

Les propriétaires de chiens à la campagne sont désormais obligés d'attacher leurs animaux, ont décidé le 8 novembre les conseillers de la municipalité rurale de Taché.

Dans les villages de la municipalité *(Lorette, Sainte-Geneviève et Landmark)*, les propriétaires sont déjà obligés d'attacher leurs chiens et de les faire enregistrer *(on donne au chien un numéro qu'il porte sur son collier, ce qui permet de savoir à qui il appartient)*.

A la campagne, l'enregistrement reste non obligatoire. En revanche, les propriétaires ne pourront plus laisser leurs chiens se promener librement. Émile Laurin, secrétaire-trésorier de la municipalité de Taché, explique pourquoi les conseillers ont adopté cette résolution.

«Il arrive régulièrement que des chiens en liberté se battent avec d'autres, ou même tuent des chiens plus petits qu'eux. On n'a jamais eu de plaintes officielles, mais les gens nous en parlent au téléphone ou dans les conversations».

Si l'un des 2 gardes-chiens *(dog catchers)* de Taché suprend un chien en liberté, il le conduira à la fourrière municipale, située près de Lorette. Pour le récupérer, le propriétaire devra payer une amende de 5$ + 1$ par jour si l'animal est enregistré, et 20$ + 1$ par jour s'il n'est pas enregistré.

L.G

Lorette

Bière et saynètes l'an 5

Encore cette année, le Comité culturel de Lorette organise une soirée bière et saynètes. Les vedettes: 18 Loretiens et Loretiennes dont six vétérans des tout débuts.

Gisèle Loyer dresse la liste des personnes qui sont à leur 5e bière et saynètes: Marcel Desrosiers, Priscilla Chadouet, Guy et Agathe Lacroix, Guy et Gisèle Loyer.

«On a toujours un bon groupe de personnes qui participent à notre seule soirée de prélèvement de fonds qu'on organise», affirme la présidente.

Comme par les années passées, «on essaye de toucher à des sujets d'actualité. Cette année, il y aura des saynètes au sujet des Olympiques, du Sida, et de certains politiciens connus».

La 5e édition des bière et saynètes aura lieu le samedi 26 novembre à 20h30 à la salle paroissiale de Lorette. L'an dernier 267 personnes ont assisté à la 4e édition.

Pour 7$, une personne a droit à une soirée de rire, un goûter et une chance de gagner plusieurs prix d'entrée. Renseignements: Gisèle Loyer: 878-2887.

L.C.

Saint-Jean-Baptiste

Le nouveau curling bientôt payé

«Si tout va très bien, d'ici un an, le nouveau curling pourrait être payé», estime Donald Fillion, un des responsables des activités de prélèvement de fonds pour le curling.

La toute dernière activité en date a rapporté entre 5 500$ et 6 000$, et a donc permis de réduire la dette à quelque 50 000$. Il s'agissait de la soirée-gala, tenue à Saint-Jean-Baptiste le 12 novembre. L'année dernière, la soirée avait permis de récolter 5 400$.

Commentaire de Donald Fillion: «On a fait un peu plus d'argent que l'année dernière. Et étant donné que l'année agricole n'a pas été très bien, on peut dire que la soirée-gala a été très bien».

La prochaine activité pour prélever des fonds sera une soirée du Nouvel an, puis le carnaval d'hiver (3,4 et 5 février). Resteront le carnaval d'été et des événements reliés aux loteries.

Par ailleurs, le curling, qui a ouvert ses portes début novembre, pourrait généré entre 12 et 15 000$ de surplus

B.B.

Le culturel

■ *Monique Leyrac: un nom et un prénom qui disent tellement... Page 16.*

■ *Les artistes manitobains à l'honneur à la Galerie d'art de Winnipeg. Page 16.*

■ *Norman Dugas, c'est Monsieur Ambiance du PTE cette année. Page 17.*

■ *Les Démons du midi, de Montréal à Saint-Boniface au petit écran. Page 17.*



photo: Lucien Chaput

André Fauchon, aficionado de Maurice Constantin-Weyer. Trois romans du récipiendaire du prix Goncourt ont été adaptés à l'écran: La loi du nord (1939); Un sourire dans la tempête (1950); et Un homme se penche sur son passé (1958). Des affiches de ces films figurent dans l'exposition.

Le Collège se penche sur Constantin-Weyer

Le 5 décembre, jour pour jour, c'est le 60e anniversaire de l'attribution du prix Goncourt à Maurice Constantin-Weyer pour son roman *Un homme se penche sur son passé* dont l'action se déroule dans l'Ouest canadien au début du XXe siècle.

Pour souligner l'occasion, et pour mieux faire connaître ce romancier français qui a vecu à Saint-Claude au Manitoba pendant huit ans, le Collège universitaire de Saint-Boniface organise toute une semaine de manifestations.

Le 28 novembre, c'est l'ouverture officielle de la quinzaine littéraire et le vernissage de l'exposition. L'exposition qui comprend les livres de Constantin-Weyer, de la correspondance, des photos, des toiles *(il était aussi bien peintre qu'écrivain)*, se poursuit jusqu'au 11 décembre. *(Salle 1145 du Collège de Saint-Boniface).*

Le 1er décembre, c'est la projection du film «Un homme se penche sur son passé», basé sur le roman du même nom, tourné en 1958. *(Salle Martial-Caron, à 20h).*

Le 2 décembre, Françoise Constantin-Weyer (la fille de l'auteur), les professeur(e)s Paulette Collet *(Toronto)*, Lise Gaboury-Diallo *(Collège de Saint-Boniface)*, Roger Motut *(Edmonton)*, John O'Connor *(Toronto)*, et Louis Guyot *(Parcs Canada)* participent à une table ronde sur l'oeuvre de Maurice Constantin-Weyer *(Salle 2127, à 13h30).*

Le 5 décembre, une soirée commémorative autour d'*Un homme se penche sur son passé* est prévue. *(Salle Martial-Caron à 19h30).*

La quinzaine culturelle est organisée par le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Club de français du C.U.S.B. et l'Association France-Canada.

La réhabilitation de Maurice Constantin-Weyer

Un homme et son époque

«Dès qu'on parle de lui, on semble vouloir le minimiser», affirme André Fauchon, prof de géographie au Collège de Saint-Boniface et aficionado de Maurice Constantin-Weyer.

Pourtant, «il a été le premier à faire rentrer l'Ouest canadien dans la littérature française. Maurice Constantin-Weyer s'est intéressé au Manitoba. Il a beaucoup parlé de l'Ouest».

Il n'y a pas de doute que Maurice Constantin-Weyer, récipiendaire du prix littéraire Goncourt en 1928, a joui d'une mauvaise presse au Manitoba, une province où le romancier français a demeuré de septembre 1902 à 1912.

«On le disait paresseux parce qu'il ne s'occupait pas de sa terre», souligne celui qui a vraisemblablement la collection la plus complète des oeuvres de Constantin-Weyer au Canada sinon dans le monde. «On lui reprochait d'avoir une bibliothèque, d'être trop libéral».

Le fait qu'il ne s'est pas gêné de donner un coup de point sur le menton du curé de Saint-Claude, son village d'adoption jusqu'en 1912, n'a certainement pas joué en faveur du romancier français.



Maurice Constantin-Weyer, d'après l'un de ses contemporains.

«Il était de son époque», poursuit André Fauchon. «Il venait d'une famille aisée, bourgeoise. Il a beaucoup lu: Jack London, Cooper. Il lisait également la grande littérature. Il lisait et écrivait le français, l'anglais, l'allemand».

«C'était un bon vivant. Il aimait bien manger, bien boire. D'ailleurs il a écrit un livre de recettes avec sa femme. Il a aussi écrit un livre sur le vin *(L'âme du vin)* et une série d'articles sur la gastronomie».

«Pas prendre à la lettre...»

«En même temps, c'était un scientifique. Il avait fait des études en sciences à la Sorbonne. Ça se voit dans certains de ses livres. Dans ses livres sur la nature, la pêche, on ressent le scientifique».

«On peut se reconnaître dans ses romans», explique celui qui a analysé le contenu géographique des romans de Constantin-Weyer lorsqu'il complétait sa thèse de doctorat en géographie à Paris.

«Il ne nomme pas le village de Saint-Claude dans ses romans, par exemple. Mais on sait que ça se passe là. D'après moi, il était un bon observateur. Il est peut-être trop réaliste, surtout lorsqu'il parle des Métis».

Un avis important pour les personnes qui voudraient lire du Constantin-Weyer. «Il ne faut pas tout prendre à la lettre». Car Maurice Constantin-Weyer écrivait des romans et non pas des livres d'histoire sur le Canada.

Lucien CHAPUT

A La Broquerie et Sainte-Anne

Toiles itinérantes et bouquins ambulants

Des toiles d'artistes franco-manitobains et des bouquins publiés au Manitoba circulent présentement dans les villages.

Après Letellier, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Adolphe et Lorette, c'est au tour de La Broquerie et de Sainte-Anne-des-Chênes d'accueillir l'exposition itinérante et le mini salon du livre ambulant organisés par le Centre culturel franco-manitobain et les Éditions des Plaines.

Les artistes qui figurent dans cette mini-exposition sont: Normand Desrosiers de Saint-Boniface; Suzanne Gauthier de Saint-Boniface; Sonia Lanctôt de Saint-Boniface; René Lanthier de Saint-Pierre-Jolys; et Christian Suche de Winnipeg.

Voici l'itinénaire des deux prochaines semaines.

La Broquerie: à l'école Saint-Joachim, du 21 au 25 novembre. Renseignements: Hermance Granger au 424-5387.

Sainte-Anne-des-Chênes: au Centre culturel, du 28 novembre au 2 décembre. Renseignements: Claire Noël: 422-8847.



Une toile de Sonia Lanctôt, l'une des cinq artistes dont les oeuvres circulent à travers le Manitoba. Prochains stops: La Broquerie et Sainte-Anne.

Pour tous

Le Seigneur des anneaux

Une magie sans fil ni ficelles

Des marionnettes géantes, voilà l'image de marque de la troupe montréalaise «Théâtre sans fil».

Une soixantaine de marionnettes deviennent de véritables personnages vivants grâce aux talents de leurs manipulateurs. La musique et le son quadraphonique ajoutent au fantastique du récit de la pièce basée sur le Seigneur des anneaux de J.R.R. Tolkein. C'est un spectacle pour adultes qui sera aussi apprécié par les enfants.

__Lord of the Rings__ du Théâtre sans fil, au Pantages Playhouse Theatre jusqu'au 19 novembre. Billets: 985-6800.

Le Seigneur du mime

Marceau: éloquent

Marcel Marceau est âgé de 65 ans. Depuis plus de 40 ans, il émerveille ses auditoires à travers le monde. En deux mots, il se place parmi l'une des rares légendes vivantes des arts de la scène.

Après une absence de six ans des salles de spectacles canadiennes, le grand mime français sera au Pantages Playhouse Theatre le vendredi 25 novembre à 20h. Billets: 985-6800.

Pour les jeunes

Au Foyer du CCFM

Laurent Roy et Gérald Laroche

Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain commence à s'imposer sur la scène musicale winnipégoise. La raison? Les fameux «mârdis jazz». Le mardi 22 novembre, le guitariste Laurent Roy occupera la fosse du Foyer.

Les jeudis et vendredis, le Foyer, c'est le rendez-vous des amateurs de musique pop. Le jeudi 17 et vendredi 18 novembre, Gérald Laroche et ses harmonicas sont de retour. Les 24 et 25 novembre, l'auteur-compositeur-interprète Micheline Gendron prend la relève.

À la Galerie d'art

Musique de chambre et Mardi Gras

Les pianistes Walter Prossnitz et David Moroz lancent, vendredi 18 novembre, la saison de concerts de musique de chambre à la Galerie d'art de Winnipeg.

Cette série de six spectacles intitulée Café Series est organisée par CBC Stereo FM et la Galerie d'art de Winnipeg.

Le samedi 19 novembre, malgré la saison, on peut assister à une soirée de Mardi Gras. Du moins, c'est la meilleure façon de décrire Art and Soul, une soirée de prélèvements de fonds organisée par la Galerie d'art de Winnipeg.

__Café Series__, le vendredi 18 novembre à 20h. Billets:10$. __Art and Soul__, le samedi 19 novembre de 20h à une heure. Billets: 29$.



photo Hubert Pantel

Monique Leyrac lors d'une première visite au Manitoba comme l'artiste invitée au Gala du Cercle Molière en octobre. Paris-Berlin-Saint-Boniface...

Monique Leyrac

Deux mots suffisent pour donner l'appétit pour la prochaine pièce du Cercle Molière: Monique Leyrac.

Depuis 1975, Monique Leyrac construit avec passion des spectacles en forme d'hommage à un artiste ou à une époque.

Dans Paris-Berlin, présenté par le Cercle Molière du 25 novembre au 3 décembre, elle évoque l'époque des poètes et des compositeurs français et allemands de l'avant-guerre.

Avec l'aide d'Yvan Ouellette au piano, Monique Leyrac brosse des fresques musicales d'une époque qui a commencé légèrement sur un pas de Charleston pour se terminer sur la cadence du pas de l'oie nazi.

Grâce au Cercle Molière, le public manitobain a pu voir Gratien Gélinas et Huguette Oligny, deux légendes du théâtre canadien-français, dans La passion de Narcisse Mondoux en avril 1988.

Avec Paris-Berlin, la plus ancienne troupe de théâtre au Canada nous offre l'occasion inouïe de refaire connaisance avec Monique Leyrac, une autre légende vivante canadienne. C'est à ne pas manquer.

__Paris-Berlin__ de Monique Leyrac, présentée par le Cercle Molière, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, du 25 novembre au 3 décembre. Renseignements: 233-8053.

À la Cinémathèque

Portrait d'un saxophoniste



Lee Konitz est l'un des meilleurs saxophonistes jazz au monde. Robert Daudelin est un cinéaste québécois indépendant. Ensemble, ils ont produit *Konitz: portrait de l'artiste en saxophoniste.*

Le film est en anglais avec sous-titres en français et est présenté en primeur par le Winnipeg Film Group les 19 et 20 novembre à 20h.

La Cinémathèque, 100, rue Arthur (édifice Artspace, angle Arthur et Bannatyne).

Des cartes de Noël signées FitzGerald

Pas moins de huit différentes expositions vous attendent à la Galerie d'art de Winnipeg durant les prochaines semaines. Dans ces huit expositions, les artistes winnipégois sont très bien représentés.

Wanda Koop Northern Suite est une collection de six toiles géantes réalisées par l'artiste winnipégoise après ses voyages dans le grand Nord canadien en 1984 et un séjour en Chine. C'est la première fois que ces toiles sont en montre à Winnipeg. *(Galerie 7 jusqu'au 27 novembre).*

In Seclusion with Nature: The Later Works of L. LeMoine FitzGerald, présente les toiles abstraites réalisées par cet artiste winnipégois qui a fait partie du fameux Groupe des sept canadien. *(Galeries 4 et 5 jusqu'au 2 janvier).*

Greetings from Winnipeg est une collection de cartes de Noël produites par des artistes vivant au Manitoba au tournant du siècle. La coutume était très populaire, tout particulièrement durant les années 20 et 30 car les seuls vrais coûts pour l'artiste étaient les enveloppes et le timbre. *(Galerie 2 jusqu'au 22 janvier).*

La Galerie d'art de Winnipeg, 300 boulevard Memorial. Entrée libre.



Les meilleurs voeux de Vally et Lionel LeMoine FitzGerald pour l'année 1925. L'une des nombreuses cartes de Noël produites au Manitoba figurant dans l'exposition Greetings from Winnipeg à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 22 janvier 1989.

Au CCFM

Muruvé et Pelletier



Il vous reste à peine dix jours pour voir Hélène Kurtis-Salon de beauté d'Hélène Pelletier à la Galerie I et les Oeuvres récentes de Noëlla Muruvé à la Galerie II du Centre culturel franco-manitobain. Les deux expositions se terminent le 27 novembre.

Une ambiance musicale signée Dugas

C'est frappant à quel point la musique peut contribuer à une pièce de théâtre. Exemple: The Third Ascent qui joue présentement au Prairie Theatre Exchange.

Norman Dugas est compositeur en résidence au Prairie Theatre Exchange. Sa job: composer la musique originale, assurer la direction musicale et enregistrer la trame sonore de la pièce.

«Moi j'adore ça», affirme Norman Dugas. «Je trouve une certaine liberté d'expression dans le sens qu'une pièce peut être interprétée de tellement de façons».

«Les sons, la musique, ça peut amplifier ou laver les émotions qui sont dans le texte. Et il y a beaucoup de choix. Ça peut être mélodique, ou des fois seulement des bruits. Il s'agit de créer une ambiance».

«Facile à imaginer...»

The Third Ascent est l'histoire de Henry Stimson, le secrétaire à la guerre dans l'administration de Roosevelt. Alpiniste amateur, Henry Stimson a eu un doigt dans la décision de lâcher la bombe atomique sur Hiroshima.

Norman Dugas a choisi beaucoup de percussions, des tomtoms pour faire la transition entre les scènes, et certains instruments japonais.

«Il y a une scène où le personnage parle de la montagne et d'une légende indienne», explique celui qui a aussi fait la musique pour My Memories of You. «La musique de flûte représente la montagne.»

«On a été en répétition pendant deux semaines, de 3 à 7 heures par jour. Pour la production, ça a pris 4, 5 jours de travail de studio. Plusieurs des sons et des explosions, ça a été facile à imaginer, mais difficile à réaliser».

The Third Ascent de Frank Moher, au Prairie Theatre Exchange, 160 Princess, jusqu'au 11 décembre. Billets: 942-7291.



Norman Dugas, compositeur en résidence au Prairie Theatre Exchange a aussi donné un coup de main à Rock en Ruine, la pièce pour jeunes du Cercle Molière. La musique composée par Marcel Soulodre a été enregistrée au studio que Norman Dugas a aménagé chez lui.



photo Lucien Chaput

Danser à la musique endiablante du violon

Les Danseurs de la Rivière-Rouge avaient été invités à la première émission enregistrée en terre manitobaine des Démons du midi mardi 15 novembre.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre au Centre culturel franco-manitobain applaudir Suzanne Lapointe et Gilles Latulippe, les animateurs de l'émission montréalaise, rappelons que les émissions seront diffusées jusqu'au 23 novembre à 12h15 à la télévision de Radio-Canada.

Vendredi 18 novembre,Gérald Laroche. Lundi 21 novembre, Hart-Rouge et Gérald Pacquin; mardi 22 novembre, Jacques Lussier; et mercredi 23 novembre, Ziz.

Hockey

Maintenant que l'odeur de cigare a disparu de l'ex-bureau de Ferguson, il est grand temps de faire une décision

Gerry Blair à l'air de Superman

Un directeur-gérant «superman». C'est ce que Barry Shenkarow et son conseil veulent pour leur club, les Jets de Winnipeg. Mais compte tenu du favori en ce moment, c'est évident que nous ne nous entendons pas sur la définition de superman.

Si Mike Smith est le meilleur candidat pour succéder à Sir Ferguson, c'est que l'avenir de cette profession n'est pas garanti.

Smith n'est pas un mauvais gars, et on ne pourra jamais lui reprocher son manque de connaissances, mais ce n'est pas le «superman» qui redonnera espoir aux partisans des Jets frustrés.



André BRIN

Un directeur-gérant doit posséder certaines qualités s'il veut connaître du succès. Il doit avoir la perspicacité et la réputation d'un Harry Sinden. L'intelligence et le sens administratif de Cliff Fletcher. Et il serait également utile qu'il ait les premiers choix de repêchage de Jack Ferreira des North Stars pour les 5 prochaines années.

Tous les joueurs qui évoluent présentement avec les Bruins ont été obtenuss par Sinden depuis que les Jets appartiennent à la Ligue Ziegler. Dans le même espace de temps que Ferguson, Sinden a bâti une équipe solide pour aujourd'hui et demain.

Et, dans ce circuit, où la réputation vaut parfois autant que le talent, lorsque Sinden éternue, la Ligue attrape un rhume.

À Calgary, Cliff Fletcher a formé l'organisation la plus solide de la Ligue. Une organisation qui rivalise avec les Canadiens des 60 et 70 et qui a plus de choix de joueurs que les 20 autres équipes, et ce depuis 3 ans.

Pour revenir à nos moutons, j'estime que Gerry Blair des Flames de Calgary est le meilleur des candidats. Surtout du fait qu'il travaille avec Fletcher depuis déjà quelque temps. Sans aucun doute, il en a beaucoup appris.

Un désastre

Je préfère Blair au favori des partisans, Sherry Bassin, en raison de son expérience au niveau professionnel. Le succès de Bassin au niveau junior ne se reflètera pas nécessairement dans la Ligue Nationale. Mais il demeure un excellent candidat.

Ted Green, membre de l'organisation des Oilers d'Edmonton, se classe troisième, bien que j'entretienne certaines réservations à son sujet. Surtout qu'il ressemble à Ferguson question tempérament et style. Donc, ce ne serait pas un changement.

Mais tout de suite, éliminons Scotty Bowman et Mike Smith. Bowman a été un désastre à Buffalo. Et, à Montréal, c'était comme entraîneur qu'il a bien fait.

Ajoutons également à la liste Gary Darling, le «Boy Wonder» des Flyers de Philadelphie. Darling est synonyme de succès depuis qu'il est dans la Ligue Nationale, avec St-Louis, Boston et Philadelphie.

VITE LU, VITE SU

Montagne

Roland Rey, président

Les commissaires d'écoles de la Montagne ont choisi Roland Rey, de Saint-Claude, pour être leur président cette année.

Roland Rey succède à Maurice Delichte, de Saint-Alphonse, battu aux dernières élections scolaires le 26 octobre. Le nouveau vice-président de la commission scolaire est Jules Vandevelde *(il remplace Gilles Collet).*

L.G



photo Daniel Tougas

Gilbert Dubé des Habs de La Broquerie: «Dans la vie, ceux qui deviennent tes amis sont les gens du bureau et les gens que tu rencontres dans ton temps libre. Les meilleurs amis que j'ai je les ai fait à travers le hockey. C'est comme une famille six mois par année.»

Un entretien avec Gilbert Dubé des Habs de La Broquerie

Ce qui compte c'est l'identité

Pendant la journée, Gilbert Dubé, co-propriétaire d'une compagnie de transport, «dispatch» des charges de camion partout en Amérique du nord. Le soir, il est reconnu pour sa capacité de «dispatcher» des rondelles partout dans le filet de l'adversaire.

C'est la dixième saison de Gilbert Dubé avec les Habs de son village natal de La Broquerie. Le centre a été deux fois le meilleur compteur de la ligue et depuis ses débuts, le Broquerois a toujours fréquenté les hautes sphères du classement des meilleurs compteurs.

Quels aspects du hockey préfères-tu?

«Je pense que c'est l'esprit d'équipe que je préfère, l'esprit de la communauté,» explique Gilbert Dubé qui, en plus de jouer avec les Habs, siège au conseil d'administration de la ligue de hockey mineur de Saint-Boniface et est en charge du hockey à Norwood.

«Je ne pourrais pas me passer de cet esprit de communauté. À La Broquerie, l'hiver, le hockey c'est une grosse chose. Les gens en parlent tout le temps.»

«Tu vas t'asseoir à l'hôtel à La Broquerie et tout le monde veut parler aux joueurs. Quand tu joues avec St-James ou une autre équipe du genre, tu n'as pas d'identité. Dans la ligue Hanover-Taché, même quand tu joues dans d'autres arénas, tu as une identité, les gens te connaissent.»

Guy Lafleur et Jean Béliveau

Quels ont été les principaux rivaux de La Broquerie à travers les années?

«Sainte-Anne, certainement, du hockey mineur jusqu'à la HTHL. Quand j'étais jeune, les Habs rivalisaient avec Sainte-Agathe quand ils étaient dans la ligue. Autrement, nos principaux rivaux sont devenus ceux qu'on joue souvent: Saint-Pierre et Grunthal.»

Avais-tu un joueur préféré de la LNH quand tu étais jeune?

«J'aimais bien Guy Lafleur et avant lui, Jean Béliveau des Canadiens de Montréal, note le Broquerois de 30 ans, père de deux enfants. J'admirais bien la façon dont les deux joueurs contrôlaient la rondelle et la variété des jeux qu'ils possédaient.»

Qu'est-ce que te pousserait à arrêter le hockey?

«Ce qui me ferait arrêter, c'est la crainte de subir une grave blessure. Une blessure qui affecterait le fonctionnement de ma compagnie et ma vie de famille. Si je mangeais un bon coup un soir, je pourrais faire ma décision ce soir-là et couper ça net.»

Quels bons souvenirs gardes-tu de tes années dans le hockey jusqu'à présent?

«Certainement un des mes meilleurs souvenirs date de 1979, l'année où j'ai joué pour l'équipe du Manitoba dans les Jeux du Canada à Brandon.»

«J'ai compté deux tours du chapeau (3 buts) dans deux parties d'affilée. C'est un sentiment assez extraordinaire de débarquer de la glace et que CBC te colle un micro sous le menton. Tout d'un coup, t'es en ondes!»

As-tu connu des moments gênants dans ta carrière?

«Une année, il fallait que les Habs gagnent 8 des 10 matchs qui restaient dans la saison si on voulait finir au haut du classement. On a réussi à le faire. Ensuite, Saint-Pierre nous a battu 3 parties de file dans les éliminatoires!»

Daniel TOUGAS

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface



La remise du chèque de 400$. Simone Parent-Aubry (à gauche), vice-présidente du Richelieu de la Rivière-Rouge, en compagnie de Thérèse Groot *(au centre, présidente des Guides)* et la commissaire Diane Samardzija.

Le Richelieu de la Rivière-Rouge donne aux Guides

Ce sont les Guides catholiques du Canada qui sont les premiers bénéficiaires des activités de prélèvements de fonds du Club Richelieu de la Rivière-Rouge.

Un chèque de 400$ a été remis récemment par la vice-présidente du Club, Simone Parent-Aubry, à la présidente des Guides, Thérèse Groot.

«Ca fait seulement depuis quelques mois que nous avons commencé activement à prélever des fonds» souligne le président du Club Richelieu de la Rivière-Rouge, Normand Dupasquier.

B.B.



23 ans à la Caisse populaire de Saint-Joseph

Léon Marion aime les gens et les chiffres

En 1936, à 16 ans, Léon Marion est entré au cercle d'études sur la coopération de Saint-Joseph. À 18 ans, il est devenu le premier gérant de la Caisse populaire de Saint-Joseph. Un poste qu'il a occupé durant 23 ans.

Léon Marion a connu les grandeurs et les servitudes de la coopération. Les servitudes ont commencé le 1er septembre 1938, quand les 37 membres de la toute nouvelle Caisse populaire de Saint-Joseph lui ont confié le poste de secrétaire-comptable.

«Ma tâche était simple, se souvient le natif de Sainte-Elizabeth: le dimanche, une demi-heure avant et près la messe, j'allais à l'église récolter les dépôts des gens. Les dépôts, c'était des 25 cennes, des 50 cennes, des 1 dollar. Et des 25 cennes, il y en avait beaucoup à l'époque!.

«Après la messe, de retour à la maison, j'inscrivais tout ça sur un livre de comptes. J'ai fait ça pendant 4 ans et je n'ai jamais reçu une cenne! En 1944, on a ouvert la Coop et la Caisse populaire a pu s'installer dans le bâtiment».



photo Laurent Gimenez

Léon Marion s'est installé en 1968 à Saint-Boniface où il a ouvert l'épicerie Ideal Confection. Plus tard, il a acheté l'épicerie Marion, sur la rue Bertand, dont s'occupent maintenant ses quatre garçons et un de ses petits-fils.

J'ai aimé apprendre...

«Pour loger ma femme et mes deux enfants, j'avais une seule chambre à coucher avec une grande cuisine. Mon premier salaire en 1944 était de 40$. C'était pas gros. Pourtant, on n'a jamais manqué à manger. Ce qui nous soutenait, c'était les terres héritées de mon père que j'avais louées».

«En ce temps-là, il n'y avait pas d'heures. On ouvrait quand le premier client venait frapper à la porte, et on fermait quand le dernier s'en allait. Je me souviens d'une fois, un fermier était venu à 5h du matin pour prendre de l'essence à la Coop. C'était pendant le temps des battages; il fallait bien l'aider».

Malgré le souvenir de toutes ces difficultés, Léon Marion, qui s'est établi à Saint-Boniface en 1968, déclare fortement qu'il ne regrette rien. «Si c'était à refaire, je le referais. J'aimais tellement ça, surtout le contact avec les gens. J'aimais les chiffres aussi. Pour les chiffres, je ne crains personne».

«C'est peut-être pour toutes ces raisons qu'ils avaient décidé de faire confiance à un jeune comme moi au début de la Caisse. Vous savez, je n'ai pas gros d'éducation. En 9e, je suis tombé malade et je n'ai pas pu finir l'année. Mais j'ai toujours aimé apprendre. J'étais inscrit au cercle d'études dès l'âge de 16 ans. C'est pas croyable tout ce qu'on peut arriver à apprendre par soi même».

Laurent GIMENEZ

Où est passé l'esprit des pionniers

«Les caisses populaires ne sont plus comme avant. C'est rendu des institutions financières comme les autres», lance Léon Marion.

«Les pionniers des caisses populaires étaient des gens qui avaient étudié la coopération, qui étaient motivés par une philosophie», rappelle l'ex-gérant de la Caisse populaire et de la Coop de Saint-Joseph. «Aujourd'hui, les gens ne vont plus à la Caisse populaire pour ces raisons là. C'est rendu des banques comme les autres».

Léon Marion sait de quoi il parle. Trente ans de sa vie professionnelle ont été consacrés à la coopération. A Saint-Joseph surtout, de 1938 à 1961, mais aussi à la Coop de Saint-Norbert et à celle de Saint-Jean-Baptiste.

«La Caisse populaire et la Coop sont presque les seules business à Saint-Joseph. Avant, il fallait tout le temps aller à l'extérieur pour avoir ce qu'on voulait, à Altona par exemple. Maintenant, on trouve pas mal de choses sur place. Sans ça, pas mal plus de gens seraient partis».

L.G



Les grandes dates de la Caisse

Voici quelques unes des grandes dates de l'histoire de la Caisse populaire de Saint-Joseph, qui fêtera son 50e anniversaire vendredi 2 décembre.

◆ **1938** - La Caisse a été constituée le 13 septembre. Le premier conseil d'administration était composé de: Frédéric Moquin, président; Nazaire Dionne, vice-président; Léon Marion, secrétaire; Albert Brunette, Jean-Baptiste Dionne, Norbert Parent, Louis Perron, Théodore Tremblay et Alfred Sarrasin.

Au premier conseil de surveillance siégeaient Ovila Bissonnette, Alphonse Marion et Aimé Nadeau. Quant à la première commission de crédit, elle était composée de Joseph Bissonnette, Joseph Moquin et Arthur Parent. Enfin, le premier prêt (25$) a été accordé à Nazaire Dionne.

◆ **1942** - Ouverture de la Coopérative dans laquelle on installe les bureaux de la Caisse populaire.

◆ **1961** - Location d'un espace séparé au magasin de la coopérative. Le local a été agrandi en 1972.

◆ **1983** - C'est cette année là que la Caisse a atteint son premier million de dollars d'actif. Le nombre de sociétaires étaient de 224. A la constitution de la Caisse en 1938, l'actif se chiffrait à 10,85$ et on comptait 25 sociétaires. En 1988, l'actif se chiffre à 1,3 million de dollars (240 sociétaires).





photo: Norbert Parent

Ces trois personnes ont consacré plus de 25 ans de service à la Caisse comme membres du conseil d'administration ou du comité de crédit. De gauche à droite, on reconnait: Roger Parent (28 ans de service), Bernard Sarrasin (28 ans) et Marcel Fillion (29 ans). Absent sur la photo: Paul Damphousse (26 ans), qui a également été directeur de la Caisse de 1963 à 1972.



photo: Norbert Parent

On reconnait sur cette photo les membres du conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Joseph et ses deux employées. De gauche à droite: Gilbert Parent, président; Guy Ayotte, vice-président; Denise Parent, directrice; Marcel Delorme, Henri Ouellet, Lucille Bérard (employée), Gilbert Beaudry et Roger parent.

La Division scolaire Assiniboine South nº 3

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e) bilingue
(français et anglais)

pour combler le poste suivant:

OAK PARK HIGH SCHOOL

1,0 professeur au niveau secondaire pour enseigner biologie 200 et 300 (poste à terme de février à juin 1989).

Veuillez s'il vous plaît adresser votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à:

M. Howard Holtman, directeur général adjoint
Division scolaire Assiniboine South nº 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un

agent de prêts

Fonctions:

- recevoir, autoriser ou recommander, selon le cas, les demandes de crédit;
- responsable de l'entrevue du membre, de l'étude, de la documentation et le suivi des dossiers de crédit;
- relève du directeur du Crédit.

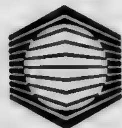
Qualifications:

- bonne connaissance du domaine de crédit appuyée de trois années ou plus d'expérience pertinente dans une institution financière;
- faire preuve d'initiative;
- connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance de la communauté franco-manitobaine sera un atout.

Traitement: à déterminer.

Entrée en fonctions: immédiatement.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel, au plus tard le 28 novembre 1988, à:



Monsieur Roméo St-Amant
Directeur du Crédit
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche
d'une personne pour remplir le poste de:

VÉRIFICATEUR(TRICE) INTERNE

Sous l'autorité du directeur finances et administration est impliqué à développer et de mettre sur pied un programme de vérification interne pour les caisses populaires du Manitoba. Ce programme consiste à visiter les caisses populaires individuellement afin d'assurer que les méthodes de contrôle utilisées sont adéquates et de recommander des façons d'améliorer les procédures en place.

Compétences:

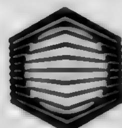
- expérience dans la vérification est essentielle préférablement dans le domaine des institutions financières;
- personne avec tact et bon jugement qui permettra d'accomplir le travail efficacement tout en maintenant une bonne relation avec les caisses populaires;
- capable de communiquer efficacement en français et en anglais;
- comptable professionnel avec la désignation C.A. de préférence.

Entrée en fonction: le 1er février 1989.

Traitement:

- Selon l'expérience et les qualifications. Nous offrons,en plus, une gamme étendue d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant «Personnel et confidentiel», à:



**Monsieur Michel Tessier
Directeur finances et administration
La Fédération des caisses populaires
du Manitoba Inc.
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4**

LE COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

recherche un(e)

bibliotéchnicien(ne)

pour occuper un poste à terme à la Direction des ressources éducatives français.

Le(la) candidat(e) devra posséder un certificat en techniques de la documentation et avoir une bonne connaissance des deux langues officielles. Le salaire offert est selon la convention collective.

Pour plus d'information ou pour nous faire parvenir votre curriculum vitae, veuillez vous adresser avant **le 21 novembre 1988** au:



Coordonnateur de la bibliothèque
Direction des ressources éducatives françaises
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Tél.: (204) 945-8594



VIA Rail Canada Inc., la société d'État responsable de la prestation de services ferroviaires voyageurs au Canada est à la recherche de candidats pour pourvoir à des postes permanents au nouveau Centre de maintenance de Halifax (N.-E.)

électriciens

mécanicien de matériel diesel

tuyauteurs

Les candidats doivent avoir suivi un programme d'apprentissage officiel ou reçu un certificat de compétence après avoir suivi un programme reconnu de formation reliée à l'emploi. Une expérience de travail dans une société ferroviaire serait un atout.

VIA Rail offre un salaire attrayant ainsi que d'excellents avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae et leur certificat de compétence à:

Directeur des Ressources humaines
VIA Rail Canada Inc.
C.P. 989
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 8P2

VIA Rail offre à tous des chances égales en matière d'emploi, y compris aux femmes, aux autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles. Si vous faites partie de l'un ou l'autre de ces groupes désignés, veuillez l'indiquer sur votre demande. Ceci est conforme à la loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi.



RCMP GRC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba), R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

TITRE DU PROJET: D84374
La construction d'un sous sol en béton et la mise en place d'une maison mobile à deux éléments.
CROSS LAKE (Manitoba)

DATE ET HEURE LIMITES: le 24 novembre 1988, 14h (heure locale)

ON PEUT SE PROCURER LES DOCUMENTS DE SOUMISSION À L'ADRESSE SUIVANTE:

Le Commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division «D»
Section de l'administration des biens
C.P. 5650 - 1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3K2

Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg et chez Southam Building Reports et Sanford Evans Communications, à Winnipeg.

DÉPÔT: 50$

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC:

M. Gerry Choquette, maître de projets
(204) 983-8705

DIRECTIVES: Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèques bancaires payables à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans les mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C. et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.B. Dale Henry, commissaire adjoint
Commandant
Division «D»

Canadä

Nécrologies

Sr Marie Sainte Isabelle

Le 7 novembre 1988 s'éteignait doucement, Soeur Marie Sainte Isabelle, née Béatrice Larocque.

Elle entra dans la Congrégation de Notre Dame des Missions le 6 août 1919 à Saint-Eustache au Manitoba.

Elle se consacra à l'enseignement pendant de nombreuses années: à Letellier, St-Eustache, Elie, Saint-Joseph et Sainte-Rose-du-Lac; en Ontario: Fort Francis et Sioux Lookout; au Québec à Longueuil; en Saskatchewan: Lebret et Wolseley.

Soeur Isabelle s'est jointe à la communauté de l'infirmerie à Brandon en 1980.

L'ont précédées dans la tombe, ses parents, ses soeurs Carol et Louise et deux frères Wilfred et Allan. Elle laisse dans le deuil un frère Jean de Régina.

Les prières furent récitées au couvent de Brandon. Les funérailles eurent lieu en l'église Saint-Augustin de Brandon. Le président de l'assemblée était l'abbé Léo Fernandes.

L'inhumation eut lieu à Lebret en Saskatchewan, le 12 novembre 1988. R.I.P.

Célina Bernier née Girouard

À l'hôpital St-Boniface, le vendredi 4 novembre 1988 est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Célina Bernier, du 200 Masson.

Précédée dans la tombe par son époux Nazaire en 1983 elle laisse dans le deuil un fils Clarence et son épouse Juliette de Winnipeg et une fille Jeannine et son époux Paul Pelletier de Montréal, 9 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants, ses soeurs Clarinda et son époux Albiny Robert d'Aubigny, Alice et son époux Bill Evans de Calgary, Antonia et son époux Ernie Boyko de Barry en Ontario, Gertrude et son époux John Lukacin de Dryden en Ontario, ses frères Adolphe et son épouse Olive de St-Boniface, Alfred de St-Norbert, Adrien et son épouse Béatrice de Winnipeg.

Elle fut aussi précédée par deux soeurs Albertine Faucher et Anna Irvin, trois frères Albert, Arthur et Alphonse.

La messe des funérailles a été célébrée le mardi 8 novembre à 14h en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de Saint-Norbert.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons.

Les représentants du
District scolaire de Maple Ridge/ Pitt Meadows
en Colombie-Britannique
seront à
l'hôtel Holiday Inn, 350, av. St-Mary, Winnipeg, le 21 novembre 1988
pour interviewer ceux et celles qui seraient intéressés à enseigner dans nos écoles d'immersion.
Ce district scolaire, à 45 minutes du centre ville de Vancouver, grandit rapidement et offre des conditions de vie et d'emploi très attrayantes.
Veuillez composer le
1-604-463-4200
si vous désirez une entrevue.

L'assemblée annuelle de la SFM le 19 novembre

Les candidats ne se bousculent pas

Sept postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la SFM qui tiendra son assemblée générale annuelle ce samedi 19 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les postes à pourvoir sont ceux de président(e), 2e vice-président(e), secrétaire-trésorier(ère), trois conseillers(ères) et un(e) conseiller(ère) jeunesse.

Le 2e vice-président sortant est Gilles Ferland, de Saint-Boniface. À l'heure où nous écrivions ces lignes, personne n'avait encore proposé son nom pour ce poste. Personne non plus pour le poste de secrétaire-trésorier actuellement occupé par Yolande Dupuis, de Lorette.

En revanche, deux personnes ont déjà fait acte de candidature pour les trois postes de conseillers à pourvoir. Il s'agit de Taïb Soufi et Ibrahima Diallo, tous deux enseignants au CUSB. Les trois conseillers sortants sont Denis Clément *(Aubigny)*, Joanne Lambert *(Winnipeg)* et Paul Grenier *(Saint-Léon)*.

Quant au poste de conseiller jeunesse, occupé ces deux dernières années par Donald Legal puis Marc Prescott, il est brigué par Marc-Yvan Hébert, de Saint-Boniface.

À l'heure où ce journal a été imprimé, seul Denis Clément avait fait acte de candidature pour le poste de président de la SFM. Le résidant d'Aubigny, qui enseigne au collège de Saint-Jean-Baptiste, explique sa démarche:

«Il y a beaucoup de travail qui attend la SFM dans les mois qui viennent. Deux des dossiers prioritaires sont le suivi des États généraux et la restructuration de la SFM *(voir La Liberté de la semaine dernière)*. Mais il y en a d'autres, comme l'avenir de La Liberté, la question de l'éducation, etc».

Denis Clément, âgé de 37 ans et père de quatre enfants, pense qu'il est bien placé pour occuper la présidence de la SFM pour deux grandes raisons: «J'ai de l'expérience, non seulement comme conseiller à la SFM depuis deux ans, mais aussi dans des comités culturels et au sein des EFM *(Éducatrices et éducateurs franco-manitobains)*».


photo: Laurent Gimenez

Denis Clément, candidat à la présidence de la SFM. «Toute organisation à besoin d'une base solide. La restructuration, c'est le moyen d'apporter cette base solide à la SFM».

«J'ai également une bonne vision régionale du Manitoba, ajoute Denis Clément. Je connais bien la ville, mais j'ai aussi vécu à Saint-Jean-Baptiste pendant une dizaine d'années et je suis maintenant installé à Aubigny, mon village natal».

Signalons que tous les postes à pourvoir le sont pour une durée de deux ans, à l'exception de celui de président(e), d'une durée de un an seulement. Les candidats ont jusqu'à 11 heures samedi 19 pour faire enregistrer leurs noms (1).

Parmi les principaux thèmes qui seront abordés durant l'assemblée annuelle de la SFM figurent la restructuration de la SFM, la planification 1989-1990 et le suivi des États généraux.

Laurent GIMENEZ

(1)Trois membres du conseil d'administration de la SFM n'ont pas encore terminés leur mandat: Lise Huberdeau (Saint-Boniface), 1ère vice-présidente, Monique Mulaire (Saint-Boniface), conseillère, et Léonard Robidoux (Otterburne), conseiller.

VITE LU, VITE SU

La Seine

Les salaires des profs en hausse

Les commissaires de la division scolaire de la Seine et le syndicat des enseignants sont arrivés à un accord sur les augmentations de salaires.

Le salaire des enseignants dans la Seine augmentera de 3,25% pour 1988 *(avec effet rétroactif pour toute l'année)* et de 3,45% en 1989. Le rattrapage pour 1988 sera versé aux enseignants d'ici Noël.

Selon le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, les augmentations salariales concédées sont semblables à celles des autres divisions scolaires.

L.G

Saint-Boniface

France-Canada se réunit

Pour en savoir plus sur les activités de l'Association France-Canada du Manitoba, rendez-vous mercredi 23 novembre à 19h au 210 rue Masson, salle Langevin, à Saint-Boniface.

C'est ce jour là que se tiendra l'assemblée générale annuelle de cette association qui regroupe une cinquantaine de membres et dont le but est d'établir des liens culturels, linguistiques et amicaux entre Canadiens et Français.

Concrètement, l'association offre toute une gamme de services comme des séances d'information sur la France *(films, diapositives)* et un réseau de personnes contacts en France qui peut être très utile si l'on envisage d'effectuer un voyage là-bas.

Pour tout renseignement, on peut appeler Georgette Vrignon au 253-2349 ou Marcel Marchildon au 422-8119.

L.G

Questions de la Société franco-manitobaine aux partis politiques et leurs candidats

ÉLECTIONS FÉDÉRALE NOVEMBRE 1988

QUESTIONS AUX CHEFS

Question 1: La modification constitutionnelle de 1987:

Nous savons que les trois partis fédéraux ont appuyé l'Accord du lac Meech. L'Accord a «des failles» qu'on nous dit pourront «être corrigées dans des rondes constitutionnelles subséquentes». Bien que nous appuyons le retour du Québec à la table constitutionnelle de négociations, les francophones à l'extérieur du Québec ont des craintes portant sur les articles suivants de l'Accord Meech:

2.1 - la dualité canadienne, caractéristique fondamentale, est mal définie. Il suggère des droits individuels plutôt que collectifs;

2.2 - les gouvernements provinciaux et fédéral ne se sont pas engagés à faire «la promotion» de 2.1. Le fédéral respectera 2.4;

2.4 - les provinces pourront demeurer unilingues aussi longtemps qu'elles ne veulent pas reconnaître la dualité canadienne; le fédéral ne peut pas imposer 2.1 aux provinces;

9.0 - 41.(f) les rondes constitutionnelles subséquentes exigent le «consentement unanime» des provinces en ce qui concernent des modifications à «l'usage du français et de l'anglais».

a) Que fera votre parti après le 21 novembre au sujet des failles de l'Accord du lac Meech relatives aux inquiétudes des francophones à l'extérieur du Québec?

b) Que fera votre parti après le 21 novembre pour réaliser, à travers le Canada, la protection et la promotion de la langue française, la seule véritablement menacée si toutes les provinces adoptent l'Accord du lac Meech?

Parti Libéral: Nous sommes d'accord que les garanties constitutionnelles pour les francophones hors-Québec sont insuffisantes. C'est pourquoi le parti Libéral a présenté en Chambre lors du débat sur l'Accord du lac Meech un amendement visant à forcer les provinces à non seulement préserver la dualité canadienne mais aussi à en faire la PROMOTION. Cet amendement fut rejeté par les conservateurs.

Nouveau parti démocrate: a) Les néo-démocrates appuient l'Accord constitutionnel car nous sommes d'avis qu'il permet d'améliorer les possibilités qui s'offrent aux minorités linguistiques d'exercer pleinement leurs droits constitutionnels.

Grâce à l'Accord, les gouvernements provinciaux seront dans une position où ils devront préserver le dualisme linguistique canadien qui est reconnu comme étant une caractéristique fondamentale du Canada.

Les néo-démocrates croient que l'adoption de l'Accord procurerait, par exemple, à la minorité francophone de la Saskatchewan des motifs d'intervention plus solides que ce qui existe maintenant pour en appeler de la constitutionnalité de «Bill 2» de cette province.

b) Un gouvernement néo-démocrate s'efforcera de protéger l'esprit de la résolution adoptée lors de notre congrès de 1977, résolution qui stipule que notre Parti réitère son engagement à défendre et à promouvoir la position des langues française et anglaise, nos deux langues officielles, et la multiplicité de nos cultures qui enrichissent et renforcent le tissu social de notre pays.

Question 2: La libéralisation des échanges avec les États-Unis

L'entente du libre-échange contient l'article 8 établissant la préséance de l'entente sur toutes les lois canadiennes, sauf les lois constitutionnelles. Étant donné que l'Accord du lac Meech définit mal la dualité canadienne, et étant donné que la loi sur les langues officielles du Canada (C-74) est une loi également soumise à l'entente du libre-échange, quelles garanties ont les francophones du Canada que cette entente, telle que maintenant rédigée, n'aura pas des effets néfastes sur:

a) le bilinguisme officiel canadien? (Exemple: l'affichage bilingue pour emballage, guides d'utilisation de produits en provenance des États-Unis destinés au marché canadien).

b) les subventions à certains domaines du secteur culturel francophone? (Exemple: aux artistes, auteurs(es), maisons d'éditions pouvant se produire dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada?)

Parti Libéral: Il n'y a rien de concret là-dessus dans l'entente Mulroney-Reagan. Cependant , nous avons à cet égard les mêmes craintes que vis-à-vis les programmes sociaux c'est-à-dire que les américains pourraient considérer, par exemple, que le bilinguisme en matière d'étiquetage est une contrainte commerciale qui leur impose des coûts supplémentaires. Nous devronts être vigilants.

Nouveau parti démocrate: Les néo-démocrates ont aussi appuyé les modifications récentes qui ont été apportées à la Loi sur les langues officielles, le projet de loi C-74, et ce, en dépit des attaques violentes en provenance de l'extérieur et de l'intérieur du Québec contre le principe fondamental du bilinguisme officiel. Nous appuyons les objectifs et l'orientation de cette loi qui vise à accroître de façon raisonnable la disponibilité de services aux minorités linguistiques, et renforce la capacité de tous les Canadiennes et Canadiens à recevoir des services dans la langue officielle de leur choix.

Nous croyons que le gouvernement fédéral devrait travailler avec les minorités linguistiques, leurs organismes et les gouvernements provinciaux afin d'offrir plus de services aux minorités linguistiques partout au Canada.

L'entente commerciale de Mulroney en comporte aucune exemption en matière linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne contient aucune disposition à l'effet que des mesures particulières déjà prises ou éventuelles ne seront pas visées par des mesures de représailles américaines, comme des barrières non tarifaires en matière de commerce.

Question 3: Ententes fédérales-provinciales-communautés francophone

Le gouvernement de la Saskatchewan et la communauté fransaskoise viennent de recevoir une somme assez substantielle pour le développement des services en français par la province et pour l'épanouissement de la commuanuté francophone dans cette province.

a) Que fera votre parti pour inciter le gouvernement provincial à offrir des services en français à la francophonie manitobaine?

b) Que peut faire votre parti pour garantir que les priorités de la francophonie manitobaine seront respectées lors du développement d'une entente Canada-Manitoba portant sur les services en français?

c) Que devrait maintenant faire le gouvernement fédéral à l'égard d'une entente Canada-communauté franco-manitobaine?

Parti Libéral: Comme gouvernement nous seront disposés en tout temps à conclure des ententes avec les provinces et territoires pour s'assurer que les groupes minoritaires de langues officielles reçoivent le traitement qui leur est garanti par la constitution. Pour s'assurer que ces ententes soient valables et bien adaptées aux communautés, nous nous assurerons que des représentants des groupes minoritaires fassent partie intégrante du processus de consultation et de négociation pour finaliser les ententes.

Nouveau parti démocrate: a) L'entente engage les deux pays à ne pas imposer de barrières commerciales déguisées. De telles barrières seront autorisées et acceptées si elles satisfont à «des objectifs nationaux légitimes», mais la langue n'est pas incluse.

b) Dans la loi constituant la communauté européenne, les droits économiques ont eu préséance sur les droits linguistiques et culturelles lorsque les tribunaux européens ont eu à se prononcer sur des différends relatifs aux politiques linguistiques.

Question 4: Multiculturalisme

Le Comité permanent du multiculturalisme dans son rapport «Cimenter la mosaïque canadienne» affirmait que le bilinguisme et le multiculturalisme étaient complémentaires même indissociables.

En plus, la mise sur pied d'un ministère du multiculturalisme était récemment annoncée.

a) Selon votre parti, quels sont les liens indissociables qui existent entre le bilinguisme et le multiculturalisme?

b) Suite à la mise sur pied du ministère du multiculturalisme, quels gestes tangibles posera votre parti pour s'assurer que l'évolution du multiculturalisme se fasse dans un cadre bilingue?

Parti Libéral: Pour le parti Libéral, bilinguisme et multiculturalisme sont complémentaires. C'est un gouvernement libéral qui a pour la première fois en 1971 introduit une politique sur le multiculturalisme en faisant un pays officiellement bilingue et multiculturel. Ceci dit, le multiculturalisme n'affaiblira d'aucune façon l'engagement ferme que le parti Libéral a toujours eu envers le bilinguisme et la question des langues officielles. Il existe déjà des garanties constitutionnelles quant aux langues officielles qui forment le cadre à l'intérieur duquel toute législation vient s'articuler.

Nouveau parti démocrate: Les néo-démocrates ont de très fortes convictions à l'égard du multiculturalisme canadien. Les gouvernements provinciaux néo-démocrates ont été parmi les premiers au Canada à reconnaître les droits des minorités et à lutter pour que les groupes et organismes ethnoculturelles soient traités avec équité.

Au niveau fédéral, nous avons mené le combat pour que soit inclu l'article 27 de la Charte canadienne des droits et libertés qui permet de protéger le patrimoine multiculturel du Canada. L'ancien premier ministre du Manitoba, Howard Pawley, a lutté pour que la clause qui garantit l'inclusion de l'article 27 ne soit en aucune façon diminuée par l'Accord du lac Meech.

Au gouvernement, Ed Broadbent et les néo-démocrates feront des efforts pourque la réalité ethnoculturelle du Canada soit reconnue dans la Constitution comme étant une caractéristique fondamentale du pays.

En outre, nous présenterons une loi fédérale qui garantira le principe de l'action positive pour les minorités visibles au sein de la Fonction publique fédérale, des sociétés de la Couronne et des industries réglementées par le fédéral. De plus, les compagnies faisant affaires avec le gouvernement fédéral devront se conformer avec ce principe fondamental.

Les néo-démocrates créeront aussi la fonction de Commissaire au multiculturalisme qui aura des pouvoirs similaires à ceux du Commissaire aux langues officielles, et dont le travail essentiel sera de contrôler la mise en oeuvre de la politique sur le multiculturalisme.

L'une de nos importantes priorités consistera à accroître le financement accordé aux organismes multiculturels et à mettre sur pied un Conseil consultatif fédéral sur le multiculturalisme qui sera composé de membres des communautés ethnoculturelles. Nous renforcerons les articles du Code criminel relatifs aux écrits haineux ainsi que les dispositions législatives concernant les droits de la personne pour améliorer les articles des lois pertinentes ayant trait aux insinuations à caractère racial et à la violence raciale, et ferons la promotion de la tolérance entre les diverses races qui composent notre pays au moyen de la politique des communications du gouvernement fédéral.

Nous améliorerons aussi les aspects multiculturels de l'emploi et des programmes du gouvernement fédéral dans les domaines de la formation professionnelle, de l'éducation et de la création d'emplois, et accorderons une attention toute particulière à l'accès à ces programmes pour les femmes immigrantes.

Un questionnaire fut envoyé aux chefs fédéraux des partis Libéral, Néo-Démocrate et Progressiste Conservateur ainsi qu'aux candidats de leur parti dans les circonscriptions de Dauphin-Swan Lake, Lisgar-Marquette, Provencher, St-Boniface, Winnipeg-Nord-Centre et Winnipeg Sud-Centre. La SFM publie les réponses reçues à la date d'échéance le 4 novembre 1988.

QUESTIONS AUX CANDIDATS

Question 1: La modification constitutionnelle de 1987:

Nous savons que les trois partis fédéraux ont appuyé l'Accord du lac Meech. L'Accord a «des failles» qu'on nous dit pourront «être corrigées dans des rondes constitutionnelles subséquentes». Bien que nous appuyons le retour du Québec à la table constitutionnelle de négociations, les francophones à l'extérieur du Québec ont des craintes portant sur les articles suivants de l'Accord Meech:

2.1 – la dualité canadienne, caractéristique fondamentale, est mal définie. Il suggère des droits individuels plutôt que collectifs;

2.2 - les gouvernements provinciaux et fédéral ne se sont pas engagés à faire «la promotion» de 2.1. Le fédéral respectera 2.4;

2.4 - les provinces pourront demeurer unilingues aussi longtemps qu'elles ne veulent pas reconnaitre la dualité canadienne; le fédéral ne peut pas imposer 2.1 aux provinces;

9.0 - 41.(f) les rondes constitutionnelles subséquentes exigent le «consentement unanime» des provinces en ce qui concernent des modifications à «l'usage du français et de l'anglais».

a) Appuyer-vous personnellement l'Accord du lac Meech? Pourquoi?

b) Après le 21 novembre, à quoi vous engagez-vous pour corriger les «failles» de l'Accord du lac Meech relatives aux inquiétudes des francophones à l'extérieur du Québec?

Léo Duguay, candidat progressiste-conservateur, circonscription de Saint-Boniface:

a) Oui, je l'appuie personnellement. Vous vous souviendrez que j'étais nommé pour représenter la Chambre des Communes et siéger au Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes sur l'Entente constitutionnelle de 1987 et j'ai aussi signé le rapport de ce comité qui recommanda au Sénat et à la Chambre des Communes d'adopter l'Accord constitutionnelle de 1987.

L'objectif primaire de cet accord était de régler l'entrée du Québec dans la famille canadienne. Ceci fut accompli et j'en suis fier.

b) Cet accord reconnait pour la première fois, et ce de façon explicite, la «dualité linguistique» comme une

«caractéristique fondamentale» du Canada. Ceci constitue un gain constitutionnel pour les minorités francophones hors Québec. Nous avons donc maintenant une base sur laquelle on pourra bâtir dans le futur et durant les autres débats constitutionnels.

Ron Duhamel, candidat libéral, circonscription de Saint-Boniface:

a) Bien que j'appuie l'Accord du lac Meech en ce qui concerne le retour du Québec à la table constitutionnelle, je crois que certains amendements doivent être proposés. Au cours du dernier parlement, le parti Libéral a exprimé ses inquiétudes ainsi que le propos de solutions en ce qui concerne les erreurs et omissions qui, à notre avis, existent dans l'Accord.

Nos propositions de changement exigent, entre autres, le remaniement de la clause 'société distincte', afin d'assurer la protection aux francophones hors Québec ainsi que la protection des droits des autres minorités linguistiques.

b) Ma première tâche sera de rencontrer les représentants de la communauté franco-manitobaine dans le but d'expliciter les amendements proposés par la parti Libéral. Si ces propositions sont endossées, je vais passer à l'action et demander au chef du Parti de reconfirmer la position du parti Libéral en ce qui a trait aux amendements, en tant que gouvernement ou parti d'opposition.

Dans le cas où nous formerons le prochain gouvernement, je vais faire des pressions auprès du Premier ministre afin qu'il insiste pour que la question des droits linguistiques des francophones hors Québec, et plus particulièrement la question de la suprématie de la Charte, soient identifiées comme articles prioritaires à l'ordre du jour lors de la première conférence constitutionnelle après l'élection.

Alan Turner, candidat NPD, circonscription de Saint-Boniface:

a) Je n'appuie pas l'Accord du lac Meech, tel qu'on nous le présente actuellement, pour deux grandes raisons. Tout d'abord, je crois à l'égalité des sexes, aux droits des autochtones, et à la dualité linguistique du Canada. Selon moi, la Charte canadienne des droits et des libertés assure que ces principes sont en effet. Je ne pourrais pas appuyer l'Accord du lac Meech sans savoir de façon certaine si la Charte aurait préséance sur cette modification constitutionnelle. En plus, je ne peux pas appuyer l'Accord à cause des modalités procédurières qu'il propose, surtout en ce qui concerne l'unanimité provinciale pour tout amendement subséquent. Je crois que ceci risque de paralyser toute évolution souhaitable au sein de notre système fédéral, surtout lorsqu'il s'agit des Territoires, du Sénat, des droits des autochtones, des programmes nationaux, etc.

b) En tant que député néo-démocrate pour Saint-Boniface, je plaiderai particulièrement la cause des francophones hors Québec dans la Chambre des Communes. Je laisserai entendre que la Charte doit avoir préséance sur l'Accord avant que je ne puisse l'appuyer. Mais puisque l'Accord a des mérites incontestables, je préférerais participer à une révision (qui aura force de projet de loi) de l'Accord pour qu'il soit mis à point avant d'entrer en vigueur.

Lloyd Axworthy, candidat libéral, circonscription de Winnipeg Sud-Centre:

a) Mes collègues du parti Libéral et moi-même appuyons l'Accord du lac Meech en ce qu'il corrige une faille importante des négociations constitutionnelles antérieures: le refus du Québec d'adhérer à la constitution.

Cela dit, nous sommes en profond désaccord avec le refus catégorique du gouvernement Mulroney de remédier aux failles majeures de cette entente à l'égard des minorités francophones hors-Québec, des femmes, des autochtones et autres groupes sociaux. Nous croyons notamment que les garanties constitutionnelles pour les francophones sont insuffisantes. Le parti Libéral a donc présenté en Chambre un amendement visant à ce que le Parlement fédéral et les provinces s'engagent non seulement à protéger, mais aussi à promouvoir la dualité canadienne. Le gouvernement conservateur a rejeté cet amendement.

Soyez assuré, eu égard à la non-ratification de cet entente par toutes les provinces, qu'un gouvernement libéral sera disposé à discuter de cet amendement avec les gouvernements provinciaux. Pour votre gouverne, veuillez trouver ci-inclus la liste des amendements déposés par le parti Libéral en Chambre.

Questions 2: Ententes fédérales-provinciales-communautés francophones

Le gouvernement de la Saskatchewan et la communauté fransaskoise viennent de recevoir une somme assez substantielle pour le développement des services en français par la province et pour l'épanouissement de la communauté francophone dans cette province.

a) Vous engagez-vous immédiatement à aller chercher une déclaration du chef de votre parti appuyant financièrement une entente Canada-Manitoba, et une entente Canada-communauté franco-manitobaine?

b) Vous engagez-vous après le 21 novembre à influencer le/la chef et le caucus de vos partis homologues manitobains afin qu'ils appuient ce genre d'ententes à la législature manitobaine?

Léo Duguay, candidat progressiste-conservateur, circonscription de Saint-Boniface:

a) Oui, une entente Canada-Manitoba serait une suite logique dans le développement des services linguistiques aux franco-manitobains (manitobaines).

b) Oui.

Ron Duhamel, candidat libéral, circonscription de Saint-Boniface:

L'entente en Saskatchewan nous démontre le besoin de protéger les droits linguistiques des francophones hors Québec. On doit se souvenir que peu après la signature de l'Accord du lac Meech, le premier ministre Devine a mis en vigueur une loi limitant les droits linguistiques des francophones en Saskatchewan. Dans le but de protéger la réputation de l'Accord, Monsieur Mulroney n'avait d'autre choix que de passer à l'action pour limiter le dommage créé par M. Devine. Bienque le parti Libéral croit que l'Accord doit être amendé afin de protéger les droits des francophones sous l'égide de la Constitution, nous, le parti Libéral, reconnaissons également que le gouvernement fédéral a une responsabilité perpétuelle d'encourager les provinces à participer et à promouvoir notre société bilingue. De plus, je serais prêt à entamer des discussions avec mon chef afin qu'il considère une entente qui serait apte à répondre aux besoins de la communauté franco-manitobaine.

b) Étant donné que Madame Carstairs et son caucus libéral croient que l'Accord du lac Meech doit être amendé afin de reconnaître la suprématie de la Charte et donc la protection des droits linguistiques de la minorité, je crois qu'il serait tout-à-fait possible d'entamer des discussions avec le parti homologue manitobain dans le but de recevoir son appui pour une entente raisonnable et progressiste. Il est à noter que lors de la récente visite de Monsieur Bourassa, Madame Carstairs avait indiqué qu'elle préférait voir un Canada ayant deux langues que deux Canada ayant chacun sa propre langue.

Alan Turner, candidat NPD, circonscription de Saint-Boniface:

a) Je crois qu'Ed Broadbent et les néo-démocrates ont déjà énoncé une politique claire au sujet de la dualité linguistique et du multiculturalisme canadiens. Ils appuient pleinement la vision moderne du Canada. Les néo-démocrates provinciaux ont pu offrir des manifestations plus concrètes de cet engagement: l'éducation et les services en français au Manitoba, l'appui néo-démocrate aux efforts de bilinguisation en Ontario par l'administration Peterson, la sympathie du gouvernement Blakeney à l'essor fransaskois. Pour les néo-démocrates, la culture et l'éducation sont des priorités, et passent avant le militarisme et le commercialisme. Les fonds gouvernementaux seraient donc partagés selon une échelle de valeurs différents de celle des libéraux et des conservateurs.

b) Je suis déjà personnellement actif au niveau provincial pour assurer que la question franco-manitobaine reste à l'ordre du jour des néo-démocrates du Manitoba. Le NPD à Winnipeg doit être vigilant lorsqu'il s'agit des efforts du gouvernement Filmon vis-à-vis des services en français. Après le 21 novembre, mon engagement au sein du parti provincial et fédéral ne cessera pas, et je continuerai à y promouvoir le dossier des Franco-manitobains.

Lloyd Axworthy, candidat libéral, circonscription de Winnipeg Sud-Centre:

Un gouvernement libéral sera disposé à conclure des ententes avec les provinces et les territoires ayant pour but de garantir les droits constitutionnels des communautés de langues officielles. Nous comptons aussi à ce que les représentants des groupes minoritaires fassent partie intégrante du processus de consultation et de négociation de ces ententes.

Questions 3: La gestion scolaire

Même si l'éducation est de juridiction provinciale, l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés demeure une responsabilité constitutionnelle canadienne.

a) Posez-vous des conditions avant d'appuyer le principe de la mise sur pied d'un conseil scolaire homogène francophone manitobain? Si oui, lesquelles?

b) Comment pouvez-vous appuyer les Franco-manitobain(e)s dans leurs démarches de revendication et de mise sur pied d'un système de gestion scolaire qui garantira un contrôle, par des francophones, de nos écoles?

Léo Duguay, candidat progressiste-conservateur, circonscription de Saint-Boniface:

a) La question d'un système scolaire homogène a été renvoyée directement à la cour d'appel du Manitoba. On attend encore la décision de cette cour avant d'agir.

b) Lorsque la cour rendra décision, et si elle conclut que les franco-manitobains(es) ont le droit de contrôler leurs écoles, le gouvernement manitobain se doit de mettre en vigueur les directives de la cour. Je m'engage comme député fédéral d'assister la province pour la mise en place d'un tel système.

Ron Duhamel, candidat libéral, circonscription de Saint-Boniface:

a) Je souhaiterais que l'implantation d'un conseil scolaire homogène respecte le droit de chaque parent de décider si son enfant sera inscrit dans une école francophone qui fait parti d'un conseil homogène francophone manitobain.

b) La question est devant les tribunaux. D'après les précédents juridiques établis en Alberta et en Ontario, on ose croire que la décision sera favorable et qu'il restera à décider des modalités de la gestion scolaire.

De par mon expérience dans le domaine éducatif, j'ose espérer que je pourrais contribuer à une implantation efficace d'un système scolaire qui répondra au besoin des francophones d'avoir un contrôle sur leur destin. De plus, je recommanderais fortement à mes homologues au niveau de la province de revendiquer la nécessité de la formation d'un conseil homogène francophone manitobain auprès du gouvernement provincial.

Alan Turner, candidat NDP, circonscription de Saint-Boniface:

a) Non, le gouvernance scolaire est un droit fondamental qui s'inscrit bien dans le processus et les traditions démocratiques canadiennes.

b) En faisant la promotion de la démocratisation de notre système scolaire francophone; en remettant les pouvoirs décisionnels aux personnes affectées par ce système; en m'assurant que ce système soit financé de façon égal au financement présentement accordé au système scolaire utilisé par la majorité et ce, à même les fonds publics.

Lloyd Axworthy, candidat libéral, circonscription de Winnipeg Sud-Centre:

a) Le parti Libéral appuie le principe de la mise sur pied de conseils scolaires homogènes francophones pour les minorités linguistiques.

Notre action en ce sens est toutefois freiné par le fait que l'éducation soit de juridiction provinciale. Le gouvernement libéral a pourtant initié le programme de contestation judiciaire en 1982 afin de faciliter la démarche des minorités de langue officielle pour la reconnaissance de leurs droits.

b) Ce programme, administré par le Conseil canadien de Développement social, accorde une aide financière à des actions types qui visent à faire progresser les droits linguistiques et les droits à l'égalité garantis par la Constitution du Canada. Il aide les particuliers ou les groupes qui portent des affaires importantes devant les tribunaux à payer les frais judiciaires. Il aide aussi les particuliers et les groupes à payer les frais des recherches préalables à l'introduction en justice d'une action type.

Vous vous souviendrez que c'est par le biais de ce programme que l'ACFO (l'Association canadienne-française de l'Ontario) et l'AEFP (l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens) portaient la question du principe de la gestion des écoles devant la Cour d'appel de la Cour suprême de l'Ontario. La décision de la Cour d'appel, rendue en 1984, de confirmer que l'Article 23 de la Charte canadiennes des droits et libertés donne aux minoritaires francophones le droit à la gestion de leurs propres écoles, ne peut que me porter à encourager la communauté franco-manitobaine de recourir à ce programme pour accélérer leurs démarches en ce sens.

Question 4: Programme de garderies

Si votre gouvernement procédait à la mise en place d'un programme national des garderies par entente bilatérale avec les provinces, quelles mesures serait-il prêt d'y inclure pour assurer aux francophones du Manitoba un nombre de garderies répondant à leurs besoins linguistiques?

Léo Duguay, candidat progressiste-conservateur, circonscription de Saint-Boniface:

Le programme de garderies du parti Progressiste-conservateur verrait à la création de 200,000 nouvelles places dans des garderies d'enfants. Il va sans dire que je voudrais m'assurer que les franco-manitobains(es) aient le droit à leur juste part de places.

Ron Duhamel, candidat libéral, circonscription de Saint-Boniface:

La mise en place d'un programme national de garderies par entente bilatérale avec les provinces doit respecter le caractère bilingue de notre pays. Il serait donc nécessaire de s'assurer qu'un nombre suffisant de garderies à caractère francophone sera implanté au Manitoba, tout en reconnaissant l'établissement d'un nombre minimum raisonnable.

Alan Turner, candidat NPD, circonscription de Saint-Boniface:

Les néo-démocrates veulent promouvoir la mise sur pied de garderies coopératives gérées par les parents qui les utilisent. Le gouvernement assurerait la formation des gardiens et des gardiennes, et financerait les garderies qui renconteraient les exigences de qualité minimum prescrites. Mais la langue utilisée dans la garderie, comme bien d'autres variables, serait sous contrôle coopératif.

Lloyd Axworthy, candidat libéral, circonscription de Winnipeg Sud-Centre:

Le programme de garderies du parti libéral prévoit la création de 400,000 places additionnelles au cours des sept prochaines années. Un gouvernement libéral verra aussi à ce que ce programme comporte des objectifs nationaux. L'un de ces objectifs devra être d'assurer le financement approprié des garderies mises sur pied pour répondre aux besoins spéciaux des francophones hors Québec.

37 400$ de Francofonds;

58 900$

Pour la deuxième fois dans leur histoire, à Sainte-Anne-des-Chênes le 10 novembre, les deux fondations francophones ont remis leurs subventions annuelles conjointement.

L'occasion a aussi permis de souligner le 15e anniversaire de la création de la Fondation radio saint-Boniface et le 10e anniversaire de l'établissement de Francofonds, communément baptisé le United Way des Franco-Manitobain(e)s.

■ Francofonds a accordé 37 400$ de subventions, réparties entre 53 groupes. *(L'an dernier 44 groupes se sont partagés 36 000$)*

17 des 53 groupes proviennent des régions rurales. Depuis 1980, Francofonds a versé 275 000$ en subventions. Le fonds capital s'élève à quelque 605 000$.

■ La Fondation Radio Saint-Boniface a accordé 21 500$ à 38 personnes et groupes franco-manitobains. *(L'an dernier, 27 groupes se sont partagés 20 000$).*

Depuis 1973, la Fondation a donné un total de 396 000$ en subventions et bourses d'étude. Le fonds capital s'élève à 320 000$.

Karine Beaudette, de Saint-Jean-Baptiste, qui a suivi un stage en journalisme l'été dernier à La Liberté, est la première récipiendaire de la Bourse Roland-Couture (1000$). Cette bourse est décernée à une personne qui suit une formation en communication. Karine Beaudette pousuit des études en journalisme à l'Université Laval.

Voici, catégorie par catégorie, les détails des subventions remises par les deux fondations.



La culture reçoit sa juste part des deux fondations francophones.

photo: Jean-Pierre Dubé

FONDATION RADIO-SAINT-BONIFACE

CATÉGORIE: DEMANDES INDIVIDUELLES TOTAL: 7 500$

Bourse Roland Couture offert à: **Karine Beaudette** de St-Jean-Baptiste. Karine poursuit ses études à l'Université Laval de Québec afin d'obtenir un bachelier avec majeur en journalisme. **Bourse de 1 000$**

Sandy Hinds, St-Boniface
Poursuit ses études en radio télédiffusion au Collège communautaire Algonquin de Nepean en Ontario.
500$

Kristine Robidoux, St-Boniface
Poursuit ses études à l'École de Droit à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick afin d'obtenir un double degré en droit et en administration publique.
500$

Gilbert LeGras, St-Boniface
Étude pour l'obtention d'une maîtrise en journalisme à l'Université Columbia de New York.
500$

Robert André, St-Boniface
Poursuit ses études afin d'obtenir un doctorat en Mathématique à l'Université du Manitoba.
500$

Louise Larivière, St-Boniface
Rédaction d'un manuel qui servira pour la formation en journalisme.
500$

Patrick Fredette, St-Boniface
Poursuit ses études de 2e année en médecine à l'Université de Sherbrooke, Québec
500$

Rachel St-Vincent, St-Norbert
Poursuit ses études en médecine vétérinaire à l'Université de St-Hyacinthe, Québec
500$

Agnès Goulet, St-Boniface
Pour la correction professionnelle et publication d'un manuscrit historique des familles reliées à Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury.
500$

Jean-Vianney Auclair, St-Boniface
Projet de recherche et rédaction d'un mémoire l'intérieur d'un programme de maîtrise en éducation au Collège de St-Boniface.
500$

Chantal Fréchette, St-Boniface
Poursuit ses études en médecine à l'Université de Sherbrooke, Québec.
500$

François Lentz, Winnipeg
Projet: enquête auprès des adolescents franco-manitobains sur les pratiques de lecture
500$

Michel Chartier, St-Lazare
Poursuit sa 2e année d'études en droit à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick
500$

Hermance Granger, La Broquerie
Projet de publication et conversation de récits historiques sur la vie des pionniers au Manitoba à partir de lettres et journal intime de Mme Emma Martin-Granger de La Broquerie.
500$

CATÉGORIE: CULTURE TOTAL: 4 900$

Comité culturel Gabrielle-Roy (Somerset)
Organiser cours de français pour adulte à Somerset.
500$

Les Blés au Vent (St-Boniface)
Concert, tournée et activités de la chorale.
300$

La Radio Communautaire (St-Boniface)
Installation d'un poste de radio communautaire au Manitoba
3 000$

La Chorale des Intrépides (St-Boniface)
Publication du programme et décoration du local lors du concert annuel.
500$

Les Danseurs de la Rivière-Rouge (St-Boniface)
Mettre sur pied un centre de documentation folklorique.
500$

Alliance Chorale (St-Boniface)
Organiser une tournée manitobaine de la Maîtrise de Fribourg (Suisse) qui aura lieu l'été 89.
300$

CATEGORIE: JEUNESSE TOTAL: 5 500$

École du Précieux-Sang (St-Boniface)
Mettre sur pied une radio scolaire à l'école du Précieux-Sang
500$

Association des étudiants du Collège de St-Boniface
Modifier un studio de production professionnel et formation des étudiants.
500$

Cercle Molière (St-Boniface)
Organiser le Festival Théâtre-Jeunesse qui regroupe des containes de jeunes pour faire du théâtre en français.
500$

Le Club de Bicolo (St-Pierre-Jolys)
Préparer la page de Bicolo qui paraît chaque semaine dans La Liberté ainsi que les prix aux concours.
1 000$

Expo-Jeunesse (St-Boniface)
Organiser et promouvoir le concept de l'Expo-Jeunesse. Exposition des travaux de toutes sortes fait par les étudiants dans leur école.
500$

Les Guides catholiques du diocèse de St-Boniface
Publication et diffusion du programme d'information dans les médias.
500$

Association des Scouts, district de la Rivière-Rouge
Production de la revue Scide - 6 numéros - qui s'adresse aux animateurs, animatrices et jeunes du mouvement Guide & Scout.
500$

Ligue de soccer mineur (Ile-des-Chênes)
Regroupe de jeunes de la région Seine. Servira à organiser une clinique d'entraînement et l'achat des trophées
200$

Comité culturel (La Broquerie)
Parrainer l'installation d'une radio scolaire à l'école St-Joachim de La Broquerie.
500$

Conseil jeunesse provincial
Projet étudiants animateurs. Offre une formation à plus de 35 étudiants des écoles franco-manitobaines
800$

21 500$ de la Fondation

distribués aux organismes

CATÉGORIE: PUBLICATION
TOTAL: 250$

Club d'Age d'Or (Letellier)
Publication du livre de la paroisse de St-Pie de Letellier
250$

CATEGORIE: AINÉ(E)S
TOTAL: 250$

Association des résidants de l'Accueil Colombien
Achat de livre de chansons, de cassettes, et des acétates pour l'audio-visuel.
250$

CATÉGORIE: FAMILLE
TOTAL: 3 100$

Service de conseiller (St-Boniface)
Organiser rencontres pour jeunes couples - formation et animation
500$

Programme de formation au Ministère-Nathanaël (St-Boniface)
Achat de livres et revues pour les animateurs et personnes ressources du programme
800$

Réseau (St-Boniface)
Publication d'un bulletin de communication «Envoi»
400$

Pluri-elles (St-Boniface)
Publication du bulletin de nouvelles «Informelle» six fois l'an.
400$

Relance du couple (St-Boniface)
Organiser 4 mini-relance, (location de salle, publicité, etc.) pour les couples.
500$

Maison St-François d'Assise (Précieux-Sang)
Opération de la maison d'accueil St-François d'Assise pour la réhabilitation de personnes alcooliques.
500$



photo: Jean-Pierre Dubé

Les entreprises en communications sont particulièrement bien choyées par la Fondation Radio-Saint-Boniface et Francofonds.

CATÉGORIE: PATRIMOINE
TOTAL: 2 000$

Le Club de l'âge d'Or de Letellier
Rédiger et publier un livre de la paroisse St-Pie de Letellier
500$

Musé de St-Pierre-Jolys
Publicité et décors lors de la fête des Rois et de La cabane à sucre
1 000$

Société historique St-Boniface
Production du bulletin de la Société
500$

CATÉGORIE: PUBLICATIONS
TOTAL: 4 700$

Petit Courier (Ste-Anne)
Publication du journal local français
400$

Le Papier de Chez-nous (La Broquerie)
Publication du journal local
600$

Le Montagnard (St-Léon)
Publication du journal local
500$

Bulletin «Entre-nous»
Publié par l'organisme biblique Mess'Aje. Imprimerie et distribution de la revue
400$

Les Éditions du Blé (St-Boniface)
Publication d'une livre – document de poésie
500$

Presse-Ouest Ltée (St-Boniface)
Embauche d'un stagiaire d'été
2 500$

FRANCOFONDS INC.

CATÉGORIE: MINI FRANCO-FUN
TOTAL: 2 400$

Mini Franco-Fun (St-Vital)
Achat de matériaux pédagogiques
400$

Mini Franco-Fun (Ste-Famille)
Achat d'équipement
400$

Mini Franco-Fun (La Broquerie)
Personne ressource et sorties éducatives
200$

Mini-maternelle (Parc Windsor)
Achat de jeux éducatifs et formation perfectionnement de l'animatrice
400$

Mini Franco-Fun (St-Norbert)
Achat de livres et jouets
250$

Mini Franco-Fun (Ste-Anne)
Achat de jeux éducatifs
150$

Prématernelle (Ste-Agathe)
Achat de livres, cassettes et jeux
500$

Prématernelle (Notre-Dame-de-Lourdes)
Achat de livres et cassettes
100$

CATÉGORIE: GUIDES & SCOUTS
TOTAL: 2 300$

Guides catholiques du Canada (St-Boniface)
Session de formation en leadership
800$

Scouts et Guides (Ste-Anne)
Sorties éducationnelles
400$

Scouts du Canada (district Rivière-Rouge)
Stage de formation pour les animateurs
800$

Scouts et Guides (St-Vital)
Formation de chef et cheftaines
300$

CATÉGORIE: JEUNESSE
TOTAL: 800$

Ligue de soccer mineur (La Seine)
Cliniques d'entraînement
200$

Parlement Jeunesse (Niveau provinical)
6e session parlement jeunesse franco-manitobain
350$

Club des jeunes (St-Pierre-Jolys)
Tournoi de balle et achats de jeux
400$

Association étudiants du Collège St-Boniface
Formation de jeunes pour la radio-scolaire
500$

Cercle Molière (St-Boniface)
Production de 2 pièces pour enfants et tournée en province
2 500$

Expo-jeunesse (St-Boniface)
Promouvoir et coordonner une exposition non-compétitive des travaux des étudiants dans les écoles.
500$

Groupe harmonie, Collège Louis-Riel (St-Boniface)
Ateliers pour de perfectionnement en musique
250$

Comité culturel (La Broquerie)
Aider à l'installation d'une radio scolaire à l'école St-Joachim
600$

Les 100 Nons (St-Boniface)
Établir un centre de ressources et rendre disponible: musique, chansons, disques et cassettes
400$

Conseil jeunesse provincial
Projet d'étudiants-animateurs - implique 35 jeunes des écoles secondaires
1 500$

Conseil jeunesse provincial
Stage de leadership 1988 pour étudiants des secondaires
600$

CATÉGORIE: CULTUREL
TOTAL: 8 650$

Les Danseurs de la Rivière-Rouge
Établir un centre de recherches folkloriques canadien-français
800$

Centre culturel (Ste-Anne-des-Chênes)
Organiser une fête communautaire pour les enfants
350$

Bibliothèque régionale Jolys (St-Pierre)
Achat de livres canadien-français et manitobains
750$

Les Blés au Vent (St-Boniface)
Publicité et local hors de la présentation d'un concert
800$

Club de français du Collège St-Boniface
Promotion et publicité d'auteurs francophone de l'ouest
400$

La Radio Communautaire
Établir une radio communautaire provinciale
3 500$

Centre culturel Gabrielle-Roy (Somerset)
Photocopies et classement de livres de la bibliothèque
500$

CATÉGORIE: COMITÉ DE PARENTS
TOTAL: 400$

Comité de parents de l'Institut collégial St-Pierre
Conférences et activités de l'année
400$

CATÉGORIE: SERVICES DE SOUTIEN À LA FAMILLE TOTAL: 8 300$

La Relance du couple (St-Boniface)
Organiser des sessions de communication pour les couples
500$

Centre d'accueil pour nouveaux arrivants CANA (St-Boniface)
Embaucher enseignant(e) de français pour faciliter l'adaptation dans le milieu franco-manitobain
1 000$

Service de conseiller (St-Boniface)
Formation d'animateurs et d'animatrices
400$

Ligue féminine catholique diocésaine
Organiser le Congrès annuel
400$

Maison St-François d'Assise, paroisse du Précieux-Sang
Installation et opération d'une maison de réhabilitation pour alcooliques francophones
1 000$

Pluri-elles (St-Boniface)
Offrir des sessions de formation aux groupes de soutien et groupes de travail
1 000$

Réseau (St-Boniface)
Impression et diffusion d'un document de recherche sur la situation des femmes francophones
500$

CATEGORIE: LES AINEES
TOTAL: 850$

Conseil des bons amis, Foyer Valade (St-Vital)
Achat de films et vidéos français pour l'animation des résidants du Foyer
500$

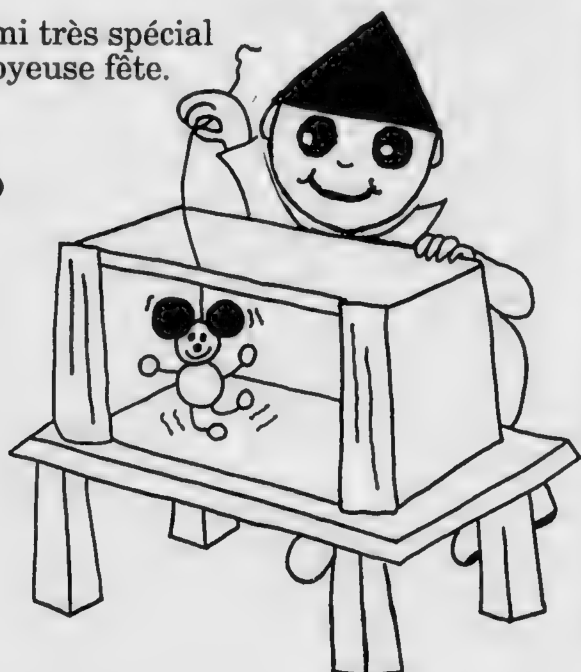
Association des résidants de l'Accueil Colombien (St-Boniface)
Achat d'un projecteur pour l'animation des liturgies et rencontres sociales
350$

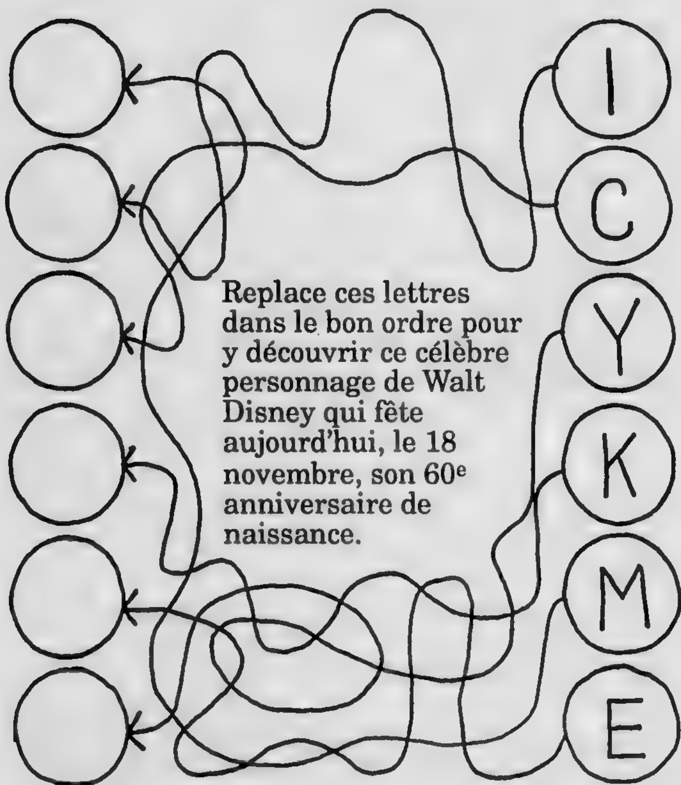


Bonjour les amis!
Aujourd'hui je salue un ami très spécial et je lui souhaite une bien joyeuse fête. Vous devinez qui?

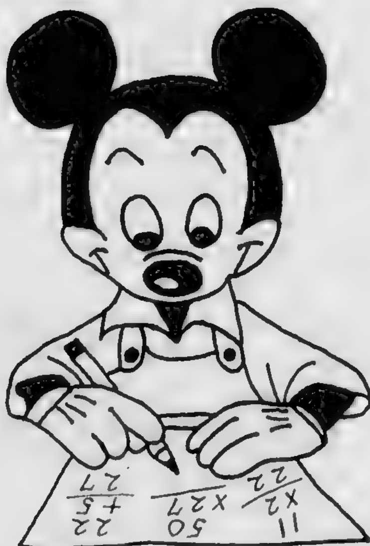
Bicolo







Replace ces lettres dans le bon ordre pour y découvrir ce célèbre personnage de Walt Disney qui fête aujourd'hui, le 18 novembre, son 60e anniversaire de naissance.



POUR LE FUN:

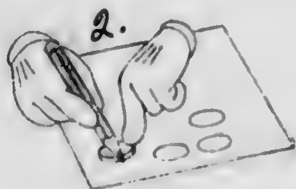
Multiplie par 2 le mois de ta naissance, ajoute 5 et multiplie par 50. Ajoute ton âge à ce chiffre et soustrais 250. Le résultat indiquera de gauche à droite ton mois de naissance et ton âge. Fais-en l'essai avec tes copains.

Pour bricoler:

Une marionnette de Mickey, facile comme 1, 2, 3...



1. En te servant d'une cannette et du papier de construction, trace un cercle rouge, un cercle blanc et deux cercles noirs.



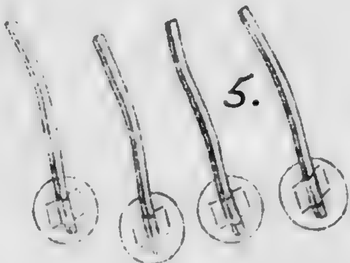
2. En te servant d'une pièce de 25¢, trace quatre cercles blancs.



3. Découpe tous les cercles.



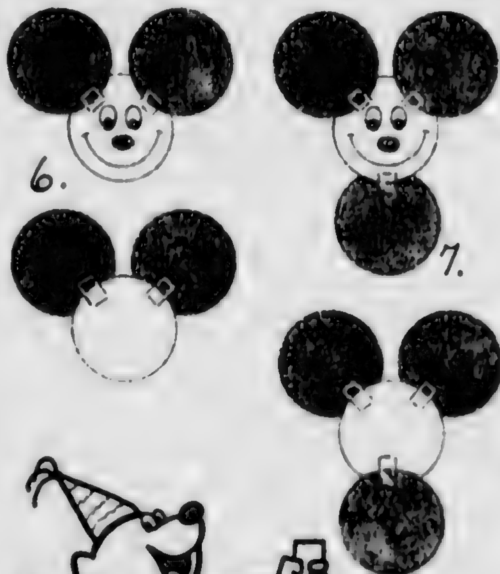
4. Dessine le visage de Mickey sur le gros cercle blanc.



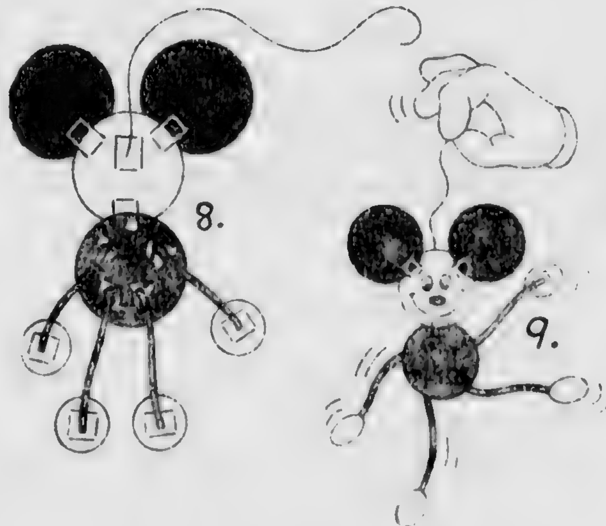
5. Colle un morceau d'élastique sur chaque petit cercle blanc. Voici ses bras et ses jambes.

6. Colle les deux cercles noirs comme ceci. Voici ses oreilles.

7. Colle le cercle rouge comme ceci. Voici son corps.







8. Colle ses bras et ses jambes à son corps, ainsi qu'un bout de fil en arrière de sa tête.

9. Et voilà!... Regarde comme il aime danser!

Bicolo s'excuse à ses amis... deux erreurs se sont glissées parmi les noms des gagnants du CONCOURS D'AUTOMNE

1) Stéphane Gautron et non Stéphanie

2) Stéphane Lafond et non Stéphanie

Espérons que ça ne vous a pas causé trop d'ennuis

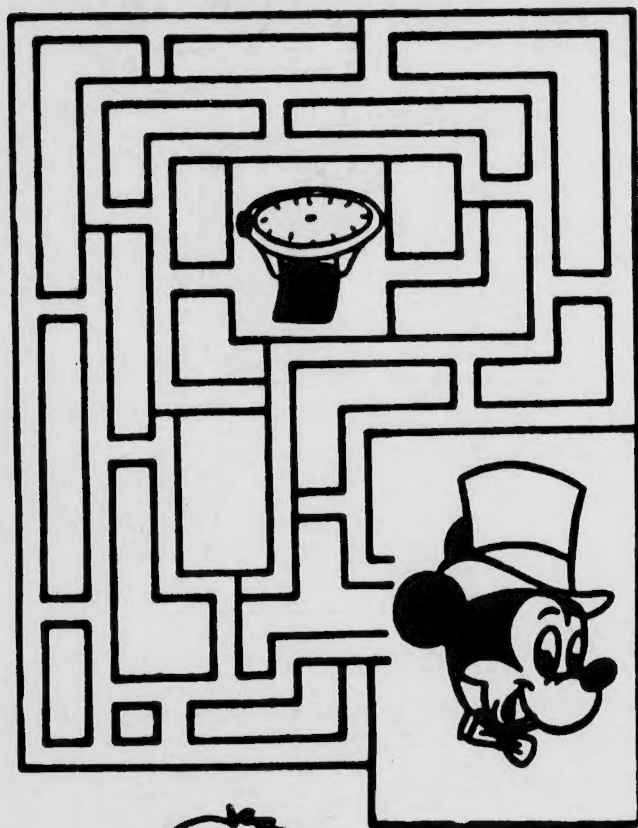
OYEZ! OYEZ!

La semaine prochaine je lance mon CONCOURS DE NOËL!

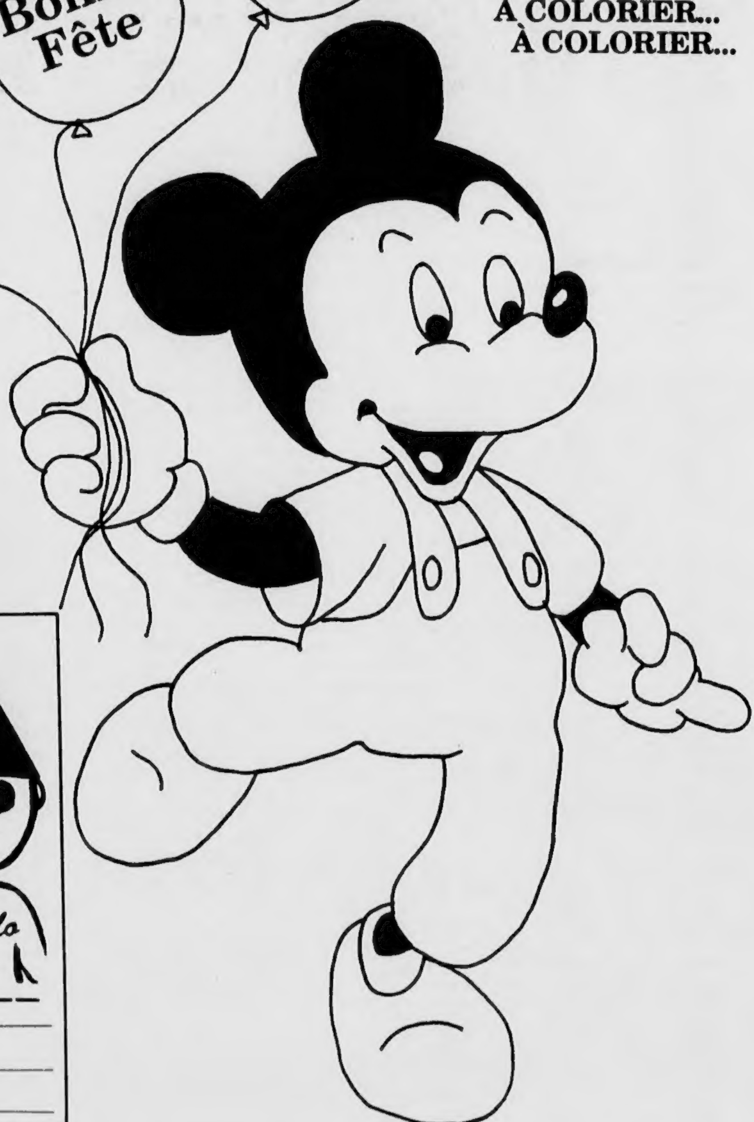
Ne manque pas notre rendez-vous!

BICOLO

Indiqué à Mickey le chemin à prendre pour récupérer la montre







À COLORIER... À COLORIER... À COLORIER...

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage dè chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ______

ADRESSE: ______

CODE POSTAL ______ ÂGE ______



télé-horaire automne/hiver du lundi 21 novembre au dimanche 27 novembre — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 21 nov.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

12h15 Les démons du midi
En provenance de Winnipeg Gilles Latulippe et Suzanne Lapointe reçoivent Danielle Oddera, Hart Rouge et Gérald Paquin, Paul Berval, Léo Rivest..

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
La jalousie.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 GÉNIES EN HERBE
Churchill High affronte Somerset.

19h00 Les dames de coeur

19h30 Robert et compagnie

20h00 DÉCISION 88
La soirée des élections fédérales animée par Bernard Derome en compagnie de Daniel Lessard. Int. Simon Durivage. Inv. Michael Meighen, ex-président du parti Progressiste-Conservateur; Francis Fox, président du parti Libéral du Canada, section Québec, et Bob Rae, chef du NPD-Ontario.

21h05 DÉCISION 88

mar. 22 nov.

11h30 Il était une fois... l'homme

12h15 Les démons du midi
En provenance de Winnipeg Gilles Latulippe et Suzanne Lapointe reçoivent Belgazou et Claude Barzotti, Jacques Lussier, Suzanne Langlois, Paul Berval.

14h15 Cinéma
La meilleure fille du monde

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 CE SOIR MANITOBA

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h20 Dallas

23h20 Cinéma
On a tué Kennedy. Drame. (amér. 78)

merc. 23 nov.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Terrarium. La classification.

11h30 Le petit castor

12h15 Les démons du midi
En provenance de Winnipeg Gilles Latulippe et Suzanne Lapointe reçoivent Ziz, Alain Lamontagne et Renée Claude, Paul Berval, Suzanne Langlois.

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
L'indestructible (dern. de 2). Comédie.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 HEBDO

19h00 Laser 33-45

20h00 Jeunes loups des années folles
(dern. de 12)

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Les Nanas. Comédie

jeu. 24 nov.

11h30 Les aventures de Virulysse

12h15 Les démons du midi

14h15 Cinéma
Kenny Rogers, le joueur. Comédie réalisé par Dick Lawry. Avec Kenny Rogers, Christine Belford et Harry Gold (amér. 80)

16h30 Charamoule

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine
(En reprise vendredi à 23h20).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine.
Réal.: Richard Simoens

19h00 La fin des jeu
Dramatique réalisée par Gilles Senécal. Avec Raymond Cloutier, Léa-Marie Cantin, Thomas Vanier-Tranchemontagne, Robert J.A. Paquette, Dominique Pétin, Murielle Dutil, Patricia Nolin, Yolande Roy et Mathieu Guindon (2e de 3).

20h00 Lance et compte II
(Début). (3e de 13). (Suite demain à 20h00).

22h20 Bonjour Docteur

22h50 Comment ça va?

23h20 Cinéma
À l'est d'Éden. Drame psychologique réalisé par Elia Kazan d'après le roman de Steinbeck. Avec Julie Harris, James Dean et Raymond Massey (amér. 55)

vend. 25 nov.

11h30 Durrell en Russie

14h15 Cinéma
La fièvre de l'or. Drame d'aventures. Avec Kim Basinger et Nick Mancuso.

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac

17h30 À plein temps
Signal... Danger.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo Club

19h00 Barbara Hutton, La pauvre petite fille riche (2e de 6). Biographie romancée réalisée par Charles Jarrott. Avec Farrah Fawcett, David Ackroyd, et Stephane Audran. La vie excentrique et tragique de l'héritière de la fortune des Woolworth, Barbara Hutton.

20h00 Lance et compte II
(4e de 13) (Suite jeudi prochain à 20h00).

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 À première vue, magazine
(Reprise du jeudi à 17h30).

23h50 Cinéma
Sanglantes confessions Drame psychologique. Avec Robert De Niro, Robert Duvall, Rose Gregorio et Charles Durning

sam. 26 nov.

7h30 Passe-partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 La baie des esprits

11h00 Les maîtres de l'animation

11h30 Les joueurs

12h00 Ciné-famille
La bande à Ovide (dern. de 3). Dessins animés.

13h30 Moi, j'épelle avec Larousse
Émission spéciale en provenance du Salon du Livre de Montréal. Finale du super-jeu d'orthographe.

14h00 L'univers des sports

15h30 GÉNIES EN HERBE (Reprise).

16h00 La course des Amériques

17h00 Le téléjournal

17h05 Impact.

18h00 Samedi de rire
Inv.: Edgar Fruitier et Yves Rousseau.

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Oilers d'Edmonton affrontent les Canadiens.

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 Télé-sélection
Le vieux fusil. Drame de guerre. Avec Romy Schneider, Philippe Noiret et Joachim Hansen.

dim. 27 nov.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Tom et Jerry

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 En Terre Sainte

10h00 Le Jour du Seigneur
de Québec.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 La semaine verte

13h00 Rencontres
Inv.: Elias Chacour, prêtre palestinien (melkite catholique). Sujet: Comment réconcilier juifs et palestiniens.

13h30 La Coupe Grey
En direct d'Ottawa

17h00 Second regard
Actualités religieuses

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
Prés.: Suzanne Kennelly.
Réal.: Léo Dufault

18h30 L'heure Disney
Panique au casino (dern. de 2).

19h30 L'Autobus du showbusiness
Spectacle de variétés.

20h30 Les beaux dimanches
Une histoire de soldat. Drame social réalisé par Norman Jewison d'après la pièce. «A Soldier's Play» de Charles Fuller. Avec Howard E. Rollins Jr., Adolph Caesar, Art Evans, Denzel Washington et Dennis Lipscomb. (amér. 84).

22h00 Le téléjournal

22h20 Les nouvelles du sport

22h40 Ciné-club
L'opinion publique. Comédie dramatique.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit et être payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de la rue Taché, 320$. Libre le 1er décembre. 269-1178.
286-

À LOUER: à Saint-Boniface avec option d'achat. Condo, 2 chambres à coucher, L.T.D. Realty. 237-1476.
290-

À LOUER: Petits et grands bureaux. 233-1189.
291-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

IL RESTE un nombre limité de lots spéciaux pour les personnes qui souhaitent bâtir la maison de leur rêve dans le coeur historique culturel de la ville. À partir de 40 200$. Téléphonez à DVL au 957-0184 pour toute l'information.
300-

À LOUER: appartements d'une chambre meublée près du Collège et aussi une chambre meublée, avec accès à la cuisine, laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
303-

À LOUER: maison de deux chambres à coucher, face à la rivière Rouge,sous-sol fini avec troisième chambre à coucher, air climatisé, garage simple, 426, St. Mary's, 650$ par mois, plus services, références requises. Appelez au 235-0115.
277-

COUTURIÈRE: réparations et ajustements de tous genre. Je fabrique des vêtements à prix modique. Téléphonez à Gabrielle au 237-9239.
268-

À VENDRE: rue Langevin, immeuble de 4 appartements, 3 chambres à coucher au premier étage. Très bon revenu et bon état. Appeler Nap à Sherlock Homes. 237-8878 - 24h sur 24.
237-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À LOUER: Ile-des-Chênes, maison, 4 chambres à coucher, garage attenant, près des écoles francophones et immersion, 550$ par mois plus services. Appelez 1-878-3122 après 17h.
304-

RECHERCHE gardienne pour deux enfants, 3 ans et demi et 6 mois, 2 et 3 jours par semaine, chez moi à Southdale, commençant en janvier 1989. Composez le 256-9203.
306-

RECHERCHE gardienne francophone demeurant dans le Vieux Saint-Boniface pour garder un garçon de 28 mois cinq jours par semaine. Composez le 233-0577 ou le 945-3866.
308-

INDIVIDU MATURE et responsable requis pour gérer une cafetéria à Saint-Boniface. Doit bien connaître l'industrie et être capable de présenter de bons repas appétissant. Composez le 942-4595.
309-

À LOUER: le 1er décembre, maison de deux chambres à coucher dans le nord de Saint-Boniface, réfrigérateur et poêle inclus, 385$. Composez le 237-1803.
310-

À LOUER: à Lorette, appartements d'une et deux chambres à coucher. Appelez Isabelle au 237-7286.
314-

À VENDRE: à Saint-Vital. Bâtiment pour commerce sur terrain de choix, angle Worthington et Sainte-Anne. Occasion fantastique. Appelez Albert à Sherlock Homes au 237-8878.
315-

À LOUER: 255, rue Dumoulin, appartement de 2 chambres à coucher, avec stationnement, chauffage et eau inclus. 497$ par mois. Composez le 233-9333.
316-

À VENDRE: 514, rue Aulneau, maison de 2 étages et demi, lot 50' x 137 1/2', garage double. Demandez Pierre au 452-6646.
317-

SOIRÉE D'ADIEU: Vous êtes invités à une soirée en l'honneur de Céline Houde le vendredi 25 novembre 1988 à 18h30, Dakota Motor Hotel, 1105, chemin St-Mary's. Pour billets de banquet, composez le 256-9177 avant le 21 novembre.
318-

À LOUER: St-Boniface, maison de 2 chambres, près d'autobus, école, épicerie et église. Référence requise. Composez le 237-0137 après 17h.
319-

À LOUER: du 15 déc. 1988 au 31 juillet 1989, maison meublée, 2 chambres à coucher. Située angle Blenheim et Des Meurons, à une rue des boulevards St-Mary et Ste-Anne. Loyer de 400$ plus les frais mensuels. Composez le 237-9239.
320-

À VENDRE: maison, St-Norbert est, 139 900$, 1 866 pieds carrés, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger formel, salle de récréation, 2 1/2 salles de bain, piscine, lot de 60' x 165'. Possession immédiate. Appelez Barb ou Islay au 257-0661. Royal LePage.
321-

À LOUER: petit appartement moderne d'une chambre à coucher, prom. Enfield. 360$. Libre le 1er décembre. Composez le 233-2072.
322-

RECHERCHE GARDIENNE, avec références, chez moi ou chez elle, à proximité de l'école Précieux-Sang, pour ma fille de cinq ans. Heures: 11h30 à 17h30. Pour plus d'information composez le 237-1612 (dom.) ou le 786-0240 (bur.), le plus tôt possible.
323-

Ce qui rend mon choix pénible



Claude BLANCHETTE

prêtre

Il m'est difficile, voire pénible, d'écrire ces quelques lignes. Il aurait été si facile de me taire.

Pourtant, je sens au plus profond de moi-même que je dois parler, que je dois m'acquitter aussi humblement que possible de la responsabilité qui m'incombe.

Vous l'avez deviné. Je parle des élections.

Je suis citoyen canadien. J'ai le droit de voter. J'ai le devoir de le faire de manière libre et consciente. Mon geste façonnera l'avenir de mon pays, de notre pays.

Je dois donc prendre le temps pour faire le tri dans ce flot de paroles, de «clips» publicitaires, d'articles de journaux. Je dois, avec lucidité, distinguer ce qui n'est qu'impression et ce qui est réalité. Je dois faire monter en moi le contenu durable du discours politique de chaque parti et rejeter l'image passagère. Je dois faire taire en moi les émotions pour peser paisiblement les conséquences de mon choix.

Mais, je suis aussi croyant. Je sais fort bien que la foi ne vient pas me dicter un choix précis. Mais je sais également que mes convictions religieuses doivent m'éclairer.

Sous le faisceau de la foi, deux dossiers-chauds demeurent pour le moindre ambigus.

Le premier, celui du respect de la vie.

Tenter

Que les chefs n'aient pas voulu s'adresser directement à cette question pendant la campagne en dit déjà long sur leur vouloir politique de faire respecter la vie dès sa conception.

Devant ce vide scandaleux, il nous faut nous fier à la crédibilité de nos candidats. Qui veut le plus faire respecter la vie? Qui se battra pour ceci une fois élu? Qui ne cèdera pas aux pressions des mouvements pro-avortement? Qui ne réduira pas sa volonté par des «mais» (ie: Je suis pour la vie, mais...)

Le deuxième dossier, c'est le libre-échange.

Cette question me bouleverse. J'ai cherché par tous les moyens à me renseigner. J'ai lu tous les articles de journaux (Free Press, Globe and Mail, Le Devoir, La Presse), j'ai regardé tous les forums à la télé.

Je suis tenté d'en faire fi au moment de voter et pourtant, j'en n'ai pas le droit. J'ai à faire un choix, pour ou contre.

Ce qui rend mon choix si pénible, c'est que je n'en sais pas beaucoup plus long sur le CONTENU de cet accord et sur ses CONSÉQUENCES RÉELLES À LONG TERME que j'en savais au moment du déclenchement des élections.

Il était du devoir du gouvernement de m'informer. Il ne l'a pas fait. Et je me demande pourquoi.

Si, effectivement, ce traité est si bon pour le pays, pourquoi n'a-t-il pas cherché dès sa signature à me présenter objectivement son contenu et paisiblement ses conséquences? Pourquoi a-t-il cherché à me vendre l'emballage, sans me dire ce que contenait le paquet?

Pourquoi ai-je la drôle d'impression qu'on parle de deux Canada? D'un côté, un Canada prospère, de l'autre un pays souverain.

Devant cette situation si confuse, ne faut-il pas se donner du temps et attendre? Si ce traité est si bon, il ré-apparaîtra. S'il ne l'est pas, il mourra.



Félicitations
à nos parents,
Jeanine et Édouard Giasson
qui célèbrent leur
35e
anniversaire de mariage
le 17 novembre 1988
Nous vous aimons.
De vos enfants.

VITE LU, VITE SU

Saint-Claude

Développement et Paix informe

Une réunion d'information sur Développement et Paix se tiendra le samedi 26 novembre de 9h30 à 15h30 au Club d'âge d'or de Saint-Claude.

Ceux qui souhaitent y assister doivent appeler une des trois personnes suivantes: Marie-Ange au 379-2290, Aurore au 347-5407 ou Irène au 379-2333.

Winnipeg

De Vinci à l'Alliance française

Léonard de Vinci sera le sujet de la prochaine conférence de l'Alliance française du Manitoba.

La conférence de Gérard Mourgue aura lieu le lundi 28 novembre à 20h à l'Alliance française, 725, avenue Corydon.

Quiz

D'où vient le mot «malle» comme synonyme de poste?

A votre avis

1. D'où vient le mot «malle» comme synonyme de poste ou de courrier?

2. Quel est le point commun entre l'arbre et l'esturgeon?

3. Quelle est la superficie du lac Winnipeg? Et comment se compare-t-il aux Grands Lacs?

4. Le givre se forme-t-elle à l'intérieur ou à l'extérieur d'une fenêtre?

5. Quel village manitobain dans La Rouge porte le même nom qu'une ville dans le nord-ouest de la France?





6. **Quel est le nom de ces bandes dessinées?**

Réponses

1. Le mot «malle» est beaucoup utilisé par les Canadiens français comme synonyme de poste, et avec de bonnes raisons.

Selon Liliane Rodriguez (Mots d'hier, mots d'aujourd'hui), on trouve ce mot dans les expressions françaises «malle du postillon« (17e siècle) et «malle-poste« (en 1793).

C'était les noms donnés à la voiture des services postaux ou à la valise dans laquelle le courrier arrivait. «Le Manitoba a retenu malle selon l'usage classique, alors que la norme française a favorisé poste, faisant de malle un synonyme de coffre: grande valise...», note Liliane Rodriguez.

On aurait tendance à croire que malle vient tout simplement du mot anglais «mail». Mais, en fait, «mail» provient du mot «malle», un terme qu'on attribue au Vieux français et au Middle English.

2. L'esturgeon et l'arbre ont ceci en commun: pour juger leur âge, on compte les cercles. Sur l'arbre, on compte les cercles intérieurs au niveau du tronc. Dans le cas de l'esturgeon, on compte les cercles sur un petit échantillon de la nageoire pectorale.

L'esturgeon, un poisson qu'on pêche dans le parc Whiteshell au Manitoba, est un des survivants de l'ère préhistorique. L'esturgeon le plus long qu'on a jamais pris au Whiteshell mesurait sept pieds de longueur et pesait 124 livres!

3. Si le lac Winnipeg était l'un des Grands Lacs, il serait le deuxième plus petit. Voici les superficies des cinq Grands Lacs et du lac Winnipeg en ordre de grandeur.

Le lac Supérieur, 82 380 kilomètres carrés; le lac Huron, 59 500 km2; le lac Michigan, 57 994 km2; le lac Érié, 25 800 km2; le lac Winnipeg, 24 650 km2; le lac Ontario, 18 000 km2.

4. Le givre se forme à l'intérieur de la fenêtre, où le froid entre en contact avec l'air chaud (et parfois humide) de la maison.

5. En France, c'est la ville natale du «découvreur du Canada»: Jacques Cartier. Au Manitoba, c'est le village natal des Warriors de la ligue de hockey Hanover-Taché. La réponse: Saint-Malo.

6. Les deux bandes s'apellent «Blondie». Sur la planche de droite, on voit la série à ses débuts. Le créateur de Blondie, Chic Young, a commencé à publier ses personnages en 1930. Sur la planche de gauche, c'est Blondie et Dagwood comme on les connaît en 1988.

Au début, de la bande dessinée en 1930, Dagwood, riche fils de famille, présente Blondie à ses parents. Blondie est de milieu plutôt modeste. Lorsque Dagwood épouse Blondie en 1933, malgré le veto de la famille, il est déshérité.

C'est depuis ce jour-là qu'on voit Blondie, Dagwood et famille, pas toujours chanceux, mais heureux quand même, vivant les petits drames de la vie quotidienne. Cette philosophie simple a assuré le succès de la bande depuis sa création.

Compilé par Daniel Tougas

Tu connais la dernière?

Anastasie pensait que les Français avaient donné des noms de vins célèbres à leurs villes.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823